

L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

60me ANNEE

L'Hon. Sénateur L. Lavergne
Château Frontenac, Québec

ARTHABASKA, JEUDI, 21 JANVIER 1926

No. 7

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an—50c. par semestre
nécessaire d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne 30 centimes
Insertions subséquentes 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés comme annonces, à 2 centimes la ligne.

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

L'hon. M. Perrault fait une réponse brillante au discours de l'opposition.—Il défend l'œuvre de la colonisation et de la voirie.—Les bons chemins et les municipalités.

La journée de jeudi s'est terminée joyeusement par un grand dîner aux journalistes par le lieutenant-gouverneur. Les courriéristes parlementaires, ainsi que les directeurs de journaux et les poètes québécois ont assisté à ce banquet magnifique, où la note gaie domina jusqu'à la fin et où furent prononcés des discours très spirituels.

Toutefois, le dîner du lieutenant-gouverneur ne peut nous faire oublier le débat d'hier après-midi, qui fut marqué par un solide et substantiel discours du ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, l'hon. M. Perrault. Voici un résumé de ce discours :

Discours de l'hon. M. Perrault

Le discours du député de Beauharnois contenait trois parties. D'abord, il exprimait l'espoir que des jours meilleurs se lèvent pour l'opposition et pour lui-même. A défaut de réalités, je me plairai à lui laisser l'espoir. Il a ensuite parlé de la voirie et de la Commission des liqueurs.

Des liqueurs, je ne dirai qu'un mot : nous croyons avoir résolu le problème de façon pratique et à la satisfaction de tout le monde, notre loi procure des bénéfices pour l'administration des services publics et la tempérance y gagnant évidemment.

Avant le député de Beauharnois, celui de Témiscouata s'est engagé dans une longue diatribe contre le gouvernement. Je crois qu'il n'a pas été à la hauteur de sa réputation. Il a essayé de soulever des préjugés, voire de préjugés religieux, insinuant que nos octrois aux collèges, aux universités et à nos institutions de charité n'avaient pour but de nous obtenir des votes ; il a aussi soulevé des préjugés quand il a prétendu que le gouvernement ne protégeait que les grosses compagnies aux dépens du colon et du cultivateur. Avant lui, le chef de l'opposition a pris la même tactique ne disant que les gros étaient favorisés et que les petits étaient ignorés.

Le député des Deux-Montagnes dit toujours, en cette Chambre et un peu partout dans la province, qu'il a un programme, mais je me demande si le peuple sera bien convaincu. Je l'encourage à proclamer qu'il a un programme ; mais peut-on croire qu'il sera pris au sérieux ?

A l'exception du député de Beauharnois, c'est une critique déloyale que l'on a faite contre nous. Le député de Témiscouata a dit, par exemple, que le premier ministre s'était contenté de promesse quand on sait qu'il a énuméré des œuvres importantes et qu'il a tracé un programme bien précis. Le développement de nos ressources naturelles, la conservation de nos énergies hydrauliques, l'exploitation rationnelle de nos richesses sont-elles de simples promesses ?

On est déloyal encore quand on dit que le gouvernement ne s'occupe ni des cultivateurs, ni des colons, ni des ouvriers. "L'agriculture ne paye pas son homme !" dit le député

de Témiscouata. "Le discours du Trône ne dit rien des cultivateurs" dit le chef de l'opposition. Mais ils savent fort bien que le discours du Trône est loin de renfermer la législation de toute une session et que les octrois aux classes populaires sont nombreux et substantiels.

"Descendez chez ceux qui péminent" dit encore le député de Témiscouata. Or, nous n'avons pas besoin de descendre parmi eux, car nous vivons avec eux ! (appl.) Les cultivateurs et les colons savent que leurs vrais amis sont de ce côté-ci de la Chambre (appl.). Pour moi, je vis au milieu des cultivateurs de mon comté, j'ai constaté qu'ils ont fait de grands progrès depuis quinze ans, grâce au zèle pratique et au dévouement de celui qui depuis de longues années, préside, en cette Chambre, aux destinées de l'agriculture. (Appl.)

J'ignore si je vis dans une région privilégiée, mais ceux des cultivateurs que je connais sont satisfaits de leur sort. Ils ont subi la crise comme on l'a subie dans le monde entier, en Angleterre, en France et aux Etats-Unis ; mais, cette crise, ils l'ont traversée mieux que tous les autres (appl.). Après la bonne récolte de l'année dernière et le rétablissement général des affaires, ils sont contents et ont confiance en l'avenir.

Le député de Beauharnois s'est plaint du petit nombre des fabriques de conserves alimentaires. Il n'est pas assez au courant, car l'industrie des conserves est l'une des activités importantes du ministère de l'agriculture. S'il avait lu le rapport de ce dernier, il aurait constaté que les demandes d'établissements de conserves alimentaires deviennent de plus en plus nombreuses ; il aurait constaté que, durant la dernière saison de production, les cultivateurs de Québec ont fait environ 600,000 boîtes de conserves, d'une valeur de \$80,000 ; il aurait constaté que, entre ces activités purement particulières, il existe actuellement 37 fabriques de conserves, dont 27 subventionnées par le gouvernement, qui ont produit l'an dernier, pour \$279,613. Il suffit d'ailleurs de visiter nos expositions pour se rendre compte de l'importance de cette industrie dans notre province.

Je ne serai pas long au sujet de l'agriculture. L'honorable ministre qui siège à mes côtés en parlera avec plus de compétence. Je dirai seulement que l'on a augmenté la production, le nombre des fermes de démonstration, le prix des produits de laiterie, que l'on a amélioré tous les services et qu'il n'est pas patriotique de crier sans cesse que le sort des cultivateurs est à plaindre.

LA COLONISATION

J'appuierai particulièrement sur la colonisation. Aucun gouverneur n'a fait autant pour les colons et les cultivateurs que ceux de sir Lomer Gouin et de l'hon. M. Taschereau. (Appl.) Depuis cinq ans, on a dépensé, pour les colons, la somme de dix millions pour leur ouvrir 10,000 milles de chemins, construire leurs écoles et leurs chapelles, acheter leur grain de semence. Nous avons distribué \$150,000 en primes de défrichement depuis deux ans.

Je vous le demande, qu'aurait pu faire de plus le chef de l'opposition ? Voudrait-il que nous allions dans chaque foyer mettre la table ?

Le député de Témiscouata a insinué que nous voulons faire du patronage politique avec l'argent de la colonisation, surtout les primes de défrichement. Je mets le député de Témiscouata au défi de me citer un seul cas de patronage de cette sorte. (Appl.)

Tout en travaillant pour les colons, nous n'avons nullement négligé les vieilles paroisses. Nous avons construit de grandes artères de chemins au Lac-Saint-Jean, dans la Matapédia, l'Abitibi et la Gaspésie.

Nous avons relié l'Abitibi au Témiscamingue par une route de 110 milles.

—Il y a 30 ans qu'on le demande, dit M. Sauvé.

—C'est étrange, car il n'y avait

rien dans l'Abitibi il y a dix ans. (Rires et appl.)

Depuis dix ans nous y avons fondé 24 paroisses et il y a une population de 22,000 âmes, toute entièrement satisfaite.

—A part ceux qui sont partis, interromp M. Sauvé. (Rires à gauche.)

—Nos amis de l'opposition n'applaudiront pas longtemps, rétorque M. Perrault. L'exode est une chose plus complexe qu'on ne le croit. La guerre en est la cause directe, en même temps que la prospérité qui a suivi le conflit aux Etats-Unis. Mais je prétends que l'émigration s'est faite surtout dans les vieilles paroisses et non dans les régions de colonisation. Celles-ci ont vu leur population augmenter constamment. Ceux qui ont pris sérieusement de terres nouvelles y sont restés. D'après des statistiques fournies par M. Firmin Létourneau lui-même, au Congrès des cultivateurs, la population des agriculteurs et colons aurait baissé de 2 pour cent du fait de l'exode, entre 1920 et 1925. Mais ceux qui sont partis ne sont pas tous allés aux Etats-Unis : beaucoup sont allés dans nos propres centres industriels, au Lac-Saint-Jean entre autres.

Si nos honorables amis avaient voulu être véridiques, ils auraient pu dire que la population rurale des vieilles paroisses a baissé, mais ils auraient remarqué que la population des régions de colonisation a augmenté en moyenne dans chaque paroisse, de 1,902 en 1914 à 1,400 en 1920 et à 1,648 en 1925.

Dans le Lac-Saint-Jean seulement, la population des centres de colonisation a augmenté de 3,423 en une seule année. La même chose s'est produite dans toutes les autres régions colonisées.

Mon honorable ami de Témiscouata a dit : "Quand le gouvernement mettra-t-il en pratique les propositions des congrès de Colonisation et de l'Union des cultivateurs ?". Or, nous les avons mises en pratique, et même, presque tout ce qu'on nous demandait était déjà pratiqué bien avant ce congrès. (Appl.)

On nous chante sur tous les tons qu'ils faut rapatrier ceux qui sont partis pour les Etats-Unis. Nous avons tout essayé pour faire revenir nos émigrés. Mais le chef de l'opposition croit-il sincèrement qu'une campagne de rapatriement aurait du succès ? Il est difficile de faire revenir ceux qui sont établis là-bas.

—Le premier ministre a déjà dit, interromp M. Sauvé, que ceux qui partaient ne revenaient plus.

—Il voulait parler de M. Patenaude, dit M. Bouehard. (Rires.)

Nos missionnaires, continue le ministre, ont fait des efforts qui ont semblé d'abord fructueux. On avait décidé un moment 110 familles à revenir. Mais, au moment de s'exécuter, elles ont refusé à l'exception de trois. Ceux qui ont quitté la terre par préférence pour la ville ne reviennent pas.

—Ne serait-il pas mieux d'en ex primer l'espoir ? dit M. Sauvé.

—Il faut se rendre aux réalités. La politique du chef de l'opposition là-dessus n'est pas sérieuse et ne réussirait jamais. Nos délégués de rapatriement ont été mal reçus dans la Nouvelle-Angleterre. Les plus haut placés des Franco-Américains, même des prêtres se sont opposés à notre compagnie, en sorte qu'il serait impossible de tenter efficacement d'autres essais. Il vaut mieux essayer de garder ici nos compatriotes, prêcher la fidélité au sol, seconder les initiatives propres à empêcher l'émigration.

LA VOIRIE

On a critiqué notre politique de voirie. Pourtant, cette politique est l'un des plus beaux monuments de l'histoire de l'administration libérale. En douze ans, on a dépensé environ \$65,000,000 pour la voirie. La longueur totale des chemins existants dans la province est de 30,000 milles. Là-dessus, 6,684 ont été faits par le gouvernement et on a amélioré

16,000 milles. Il reste 8,000 milles à améliorer.

En seize ans, on a dépensé, en tout et par tout, \$87,631,000 pour les routes, dont \$6,000,000 par le ministère de la voirie et \$13,320,000 pour la colonisation. Il reste ainsi \$8,000,000 à la charge des municipalités. Ces huit millions ne sont pas de l'argent déboursé, mais cela fait partie des 50 pour cent que l'on paie généralement pour de la main-d'œuvre.

Bien plus quand le gouvernement a constaté que la voirie prenait beaucoup d'extension et devenait un fardeau trop lourd pour les municipalités, il a décidé de prendre à sa charge l'entretien et la réfection des grandes routes. C'est ainsi qu'il entretient aujourd'hui, absolument à ses frais 2,058 milles de routes provinciales et régionales et 925 routes en règle. Il subventionne 3,079 milles de chemins, c'est-à-dire que ses octrois s'étendent aujourd'hui à 6,000 milles.

Non content de cela, le gouvernement a baissé l'intérêt dû par les municipalités de 3 p. c. à 2 p. c., économisant ainsi \$200,000 en 1925, aux intéressés.

Nos amis de la gauche nous reprochent de trop dépenser pour les chemins. Sont-ils sincères ? Ils sont les premiers à venir demander au gouvernement de faire des chemins. Dans le comté des Deux-Montagnes seulement, on a construit des routes et les municipalités nous doivent \$1,032,000. M. Sauvé est donc l'un de ceux qui ont le plus sollicité d'argent pour les chemins (on rit).

Après avoir ainsi défendu vaillamment la voirie, l'hon. M. Perrault termina par un acte de foi ardent en l'avenir de sa province et il reprit son siège au milieu d'applaudissements prolongés.

Les autres orateurs qui suivirent furent M. Smart, Marchand et Faucher.

M. Smart n'apporta aucune lumière nouvelle au débat.

M. Marchand, le nouveau député de Jacques-Cartier, successeur de M. Patenaude, fit un discours remarquable, au cours duquel il affirma la dernière campagne, ne furent pas que les attaques déloyales, pendant du côté libéral, mais de celui de M. Sauvé. Il a obtenu un franc succès.

M. Faucher fit un plaidoyer modéré en réclamant que la loi des accidents du travail accorde une indemnité spéciale au médecin. On voyait bien que c'était l'homme de l'art qui parlait.

L'ajournement fut demandé par M. le docteur Faucher, et le débat fut remis à 11 h. ce matin.

BENJAMIN DORE.

LES LIBERAUX L'EMPORTENT MALGRÉ LA DEFECTION DE 5 PROGRESSISTES

Le parti libéral obtient quand même la majorité.

L'amendement conservateur que la Chambre, à une majorité de 3 voix, a rejeté vendredi matin, rappelait que les candidats libéraux, à la dernière élection générale, avaient été en majorité défaits, et parmi eux neuf ministres dont le premier ; que les conservateurs avaient recueilli le plus grand nombre de votes dans le pays, et que leur groupe était le plus nombreux de la Chambre. Il énonçait donc en forme de conclusion :

"Que ceux qui se prétendent les aviseurs de Son Excellence n'ont pas à leur tête un premier ministre ayant siégé dans l'une ou l'autre Chambre, et que, cela étant, ils ne sauraient avoir qualité pour agir comme ou devenir le comité du parlement communément appelé le gouvernement, ou répondre au parlement par l'intermédiaire de Son Excellence, leur maintien en fonctions constituant une violation des principes et de la pratique du gouvernement constitutionnel en pays britannique."

Cet amendement avait été proposé le jour d'ouverture de la session, immédiatement après une motion de

confiance émanant du gouvernement. Le vote auquel il a donné lieu la nuit dernière s'établit ainsi par partis :

	Pour l'amendement	Contre
Libéraux	0	100
Conservateurs	115	0
Progressistes	5	19
Indépendants	0	2
Travailleurs	0	2
Total	120	123

Deux députés n'ont pas voté. Ce sont l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre, et D.-A. Chaplin, député conservateur de Kent, Ont., malade.

LE VOTE PROGRESSISTE

Comme les 24 députés progressistes tenaient la balance du pouvoir, leur vote, la nuit dernière, fut le facteur décisif. Cinq d'entre eux seulement votèrent pour l'amendement conservateur :

MM. Campbell (MacKenzie, Sask.) ; Lucas (Cameron, Alb.) ; Carmichael (Kinderley, Sask.) ; Boutillier (Vegeville, Alb.) ; Fansler (Last Mountain, Sask.).

Contre : MM. Robert Forke, leader Progressiste ; Miss Agnes MacPhail (So Grey, Ont.) ; Brown (Lisgar, Man.) ; Garland (Bow River, Alb.) ; Millar (Quappelle, Sask.) ; King (North Huron, Ont.) ; Jelliff (Lethbridge, Alb.) ; Evans (Rosetown, Sask.) ; Bird (Nelson, Man.) ; Spencer (Battle River, Alb.) ; Gardiner (Acadia, Alb.) ; Ward (Dunphlin, Man.) ; Speakman (Red Deer, Alb.) ; Beaubien (Provencher, Manitoba) ; Steedman (Souris, Man.) ; Lovie, (MacDonald, Man.) ; Cote (MacLeod, Alb.) ; Johnston (Long Lake, Sask.) ; Kennedy, (Peace River, Alb.).

LES LIBERAUX ET L'OUEST

Le parlement fédéral actuel, constitué par des groupes dont aucun n'a la majorité, nous remet en l'esprit, plus clairement que jamais, que notre pays est une confédération de provinces et qu'il faut, dans la législation, accorder de l'attention à toutes.

Dans le passé, le gouvernement tenait une majorité principalement du centre, les provinces de l'ouest n'ayant pas la population qu'elles ont aujourd'hui.

Et, bien qu'on ne puisse reprocher aux gouvernements passés d'avoir négligé aucune partie du Canada, cependant, il n'existait pas une pression directe, pouvant les forcer à le faire par le vote.

Depuis 1921, cette situation est changée ; et le groupe progressiste avait déjà, dans la dernière Chambre, une influence assurée.

Dans le parlement actuel, bien qu'il ait été réduit des deux tiers, ce groupe possède une influence accrue, vu que les deux vieux partis n'ont ni l'un ni l'autre, une majorité indépendante.

Il faut reconnaître que le gouvernement King, dès son avènement au pouvoir, en 1921, a manifesté le désir de donner aux populations de l'ouest une satisfaction aussi entière que possible.

Il a posé le principe que le gouvernement doit avoir en vue la réalisation des progrès économiques de toutes les parties du pays.

Son programme, pour la présente session, n'est que le développement de sa politique passée ; la continuation de ses efforts pour donner, à l'ouest comme à l'est, des mesures propres à mesurer leur développement.

Le parti conservateur, au contraire, a cherché à soulever dans l'est le préjugé économique contre l'ouest. Si ses chefs maintenant, en Chambre, font des avances aux progressistes, on peut reprocher avec plus de vérité qu'aux libéraux de n'avoir en vue qu'un avantage immédiat.

A VENDRE.—Un beau sleigh d'hiver à deux sièges, et une carriole pour cheval et poney. Pour plus d'informations s'adresser au bureau de MM. Perrault, Lavergne & Girouard.

CULTIVATEURS

Placez vos commandes d'ENGRAIS CHIMIQUES immédiatement !

Bénéficiez des prix actuels ; n'attendez pas plus longtemps, il est fort possible qu'il se produise une hausse sous peu.

Nous pouvons vous fournir les engrais suivants :

Superphosphate - - 16% acide ph. ass. 125 lbs
Muriate de potasse - 48% de potasse 200 lbs

Demandez nos prix ; nous vendons par quantité de chars et au détail.

Commandez maintenant et la livraison sera faite à votre choix, du 1er décembre au 1er mai prochain.

ADRESSEZ-VOUS A

Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault, Lavergne,
Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise.

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries.
Louis-Renaud Lavergne, B. L. LL. B., C. R.
Wilfrid Girouard, B.A. B.C.L.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C. R.

AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

Côté, Champoux & Lavoie,

AVOCATS

81, rue St-Pierre—QUEBEC
M. P.-H. Côté, l'un des associés, tient
son bureau à sa maison, à Arthabaska,
où il recevra ceux qui désirent le voir.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND.
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau
NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. B.

B. FEENEY, B. A.

NOTAIRE

ASSURANCES : VIE ET FEU
Achat et Vente de Débitures municipales,
scolaires ou autres
PRINCEVILLE, P. Q.

AVIS

Le docteur Ed. Rouleau, optométriste, de Thetford Mines, est arrivé à Victoriaville pour ouvrir un bureau d'optique, dans l'édifice de M. Geo. Perrault, à Victoriaville.

Dr Ed. ROULEAU.

Nous avons en vente à la Librairie de "L'Union", le "Combiné Barral" pour la conservation pendant un an des œufs. Prix 50 cts le morceau pour 100 œufs.

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD

INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
Henri Pepin Johnny Michaud

Entrepreneurs de construction de toutes sortes, Manufacturiers de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois réparé.

Chauffière installée dans la manufacture

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—prêlards

Le Dr Roch Hébert

SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
72, Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Bernier, le 4ème mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m. Tél. 1424.

Docteur Edgar Larouche

DENTISTE
Rue Notre-Dame, Victoriaville,
Extractions sans douleur—Méthodes Modernes

Dr PAUL OSTIGUY

SPÉCIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge

255 rue Sherbrooke-Est, Montréal.
Tél. Est 5684
17 déc. 1925 j n o

Docteur L.-A. TRUDEAU

ex-externe des hôpitaux de Paris
Spécialités : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
104 rue King Ouest, Sherbrooke, P. Q.
Phone 159
17 déc. 1925 j n o

Albert Bergeron

Entrepreneur de pompes funèbres,
Embaumeur diplômé du Collège
d'Embaumement du Dominion
ARTHABASKA, P. Q.
29 janvier 1925—1 an.

M. Philippe Lachance

PRINCEVILLE, P. Q.
A toujours en magasin \$3,000.00 de
CERCUEILS et ORNEMENTS
Prix de \$2.25 à \$145.00 chacun.
7 sept j n o

MM. les curés et les syndics des paroisses trouveront à "La Librairie de l'Union", à Arthabaska, des blancs de rôles pour répartition d'église et de presbytères. Nous préparons les cahiers, suivant le nombre de feuille qu'ils désirent avoir.

Les enfants pleurent pour avoir
CASTORIA
DE FIETCHEA

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 21 JANVIER 1926

L'HON. MACKENZIE-KING SE PRESENTE DANS L'OUEST

La nouvelle que l'honorable Mackenzie-King se présenterait dans une circonscription de la Saskatchewan et y serait élu, d'après les calculs les plus sûrs par une grosse majorité, sinon par acclamation, a réjoui tout le monde libéral, tant on a hâte de le voir apparaître en Chambre.

Sa rentrée au parlement, en terminant une complication qui, quoique temporaire et forcée, ne manquait pas d'être anormale, va mettre fin à une vaine controverse, en matière constitutionnelle, soulevée sans raison plausible d'ailleurs par une opposition un peu vite mangée du désir du pouvoir.

Visiblement, les motifs élevés qui le déterminèrent à consulter au plus tôt le parlement sur la question de confiance avant de songer à sa réélection, n'ont pas été saisis ni appréciés par ses adversaires.

Il fallait s'y attendre.

Le chef tory, M. Meighen, n'est pas sensible, on le sait, à ce genre de scrupules. En 1921, on s'en souvient, il avait été battu dans Portage-Laprairie, et son parti, balayé du pouvoir mais afin d'être en Chambre pour la session suivante, et d'y guider son parti, il n'éprouva aucun scrupule à recourir à un subterfuge de procédure pour libérer un siège électoral dans Ontario et s'en emparer sans avoir à attendre les délais ordinaires pour l'émission du bref d'élection.

La position prise par M. Mackenzie-King est plus digne et plus noble. Il l'a choisie par fidélité à un principe, bien qu'il sût qu'elle exposait son parti et lui-même à des attaques calculées de la part de ses adversaires.

Elle lui fait honneur.

Selon une observation très juste de la part d'un confrère, il n'a voulu s'imposer ni au parlement ni à son propre parti; il n'a voulu créer aucune vacance artificielle et commode.

"Il a attendu que le parlement ait été convoqué et ait donné un vote de confiance. Il a attendu que les députés libéraux, réunis en caucus, l'aient de nouveau proclamé leur chef.

"Il peut maintenant marcher la tête haute et se présenter dans l'un des nombreux comtés qui lui ont été offerts par la députation libérale.

"Malgré les assauts conservateurs, son gouvernement conserve la confiance de la Chambre.

"Et dans quelques semaines au plus tard, l'honorable Mackenzie-King, chef reconnu du parti libéral et premier ministre du Canada, reprendra son siège aux Communes."

LE PROGRAMME DE L'HON. M. PERRON

Un journaliste curieux et avisé demandait l'autre jour à l'honorable J.-L. Perron, ministre de la voirie, quelles étaient ses intentions, quels étaient ses projets pour l'année 1926.

L'honorable M. Perron, dont on sait les mérites et qualités, répondit à son interlocuteur: "Dès le printemps, nous allons compléter la route de la Malbaie à Saint-Siméon qui a une longueur de trente milles. Nous serons au Saguenay en juillet. Nous allons compléter la route de Mont-Laurier à Hull par Maniwaki, ce qui veut dire qu'à l'automne, un automobiliste pourra partir de Montréal, se rendre à Hull en passant par Mont-Laurier, Maniwaki et Wakefield et pourra rentrer à Montréal en passant par l'un ou l'autre côté de l'Ottawa. Il aura fait, en rentrant à son garage, une promenade de 500 milles. Nous allons compléter la route de Lévis à Matapédia. Nous finirons de raccorder les routes qui ne le sont pas encore. La route de Montréal-Québec est superbe. Elle est terminée, sauf le tronçon compris entre Sorel et Nicolet. Les municipalités riveraines de ce tronçon impraticable ne veulent rien entendre, ni surtout rien dépenser. Il n'y a pas à insister. Nous allons finir de remettre en parfait état les quelques milles de routes usagées. La province, grâce aux routes construites, cette année, va se charger de l'entretien, à ses frais, de quatre cents milles de routes nouvelles."

Ces importantes déclarations du ministère de la voirie disent combien le gouvernement de cette province a à cœur le perfectionnement de nos routes. Non seulement le ministère de la voirie construit de nouvelles et bonnes routes, mais il veille avec un soin constant à tenir en bon état celles qui ont déjà été construites à grands frais. Aussi, nul doute que la population québécoise se fera un devoir de collaborer autant que possible avec le département de la voirie dans l'entreprise énorme et coûteuse qu'il a assumée.

UNE DIATRIBE

Un journal conservateur de Québec, a qualifié de "diatribe" le discours de M. Langlais à l'Assemblée Législative, mardi dernier, et le mot quoique sévère, est juste.

L'on ne pourrait, en effet, que difficilement trouver rien qui dépassât la somme de préjugés, d'appels à la passion, d'affirmations fausses et de contradictions, que le député de Témiscouata a accumulées dans son discours de trois quarts d'heure.

M. Langlais reproche au gouvernement de "libéraliser" la province au moyen des nombreux octrois qu'il accorde dans tous les domaines de l'activité économique. Il déclare que le gouvernement dépense trop d'argent et cependant il le blâme, un peu plus tard, de ne pas avoir augmenté les octrois.

Il voudrait que l'instruction agricole progressât encore plus. Mais il s'élève en même temps contre la dépense d'argent qu'entraînent le salaire et les frais de voyages des instructeurs. Il ne voudrait d'aucun contrôle ni d'organisation pour la préparation et la vente de produits agricoles, mais il demande par ailleurs un plus grand débit et des prix plus élevés.

Il critique l'augmentation de la production, mais il voudrait plus de revenus pour la classe agricole.

Le député de Témiscouata s'est affirmé en Chambre comme l'un des plus étroits politiques de toute l'opposition. Il ne semble capable que d'un chose: critiquer et critiquer toujours. Il se censurerait lui-même au besoin, tant la mentalité oppositionniste est innée chez lui, s'il n'avait pas le gouvernement pour cible à ses éternelles jérémiades.

En dépit de cette attitude de défaitisme prise par son député le comté de Témiscouata est une circonscription où les cultivateurs travaillent et progressent prospèrent, où la crise disparaît rapidement, comme ailleurs du reste, et où la propagande pessimiste du député local perd son effet de plus en plus.

M. Langlais ne représente pas, à l'heure actuelle, le sentiment de la majorité des électeurs de Témiscouata envers le gouvernement provincial.

Il s'en rendra compte aux prochaines élections.

QUESTION DE MAJORITE

Les journaux conservateurs ne sont pas encore revenus de leur surprise du vote obtenu par le gouvernement King en Chambre.

Ils s'étaient imaginés—on ne sait trop pourquoi,—que ce vote leur serait favorable. A force de l'écrire dans leurs éditoriaux, et de se le communiquer dans leurs dépêches, ils avaient fini par y croire. Et ils sont tout désappointés de ce qui est arrivé.

Ils se rachètent en soutenant qu'une majorité de trois n'en est pas une. Et ils rappellent que l'honorable Mackenzie King lui-même a déclaré qu'on ne pouvait gouverner sans une majorité substantielle.

Personne ne songe à nier qu'un gouvernement ne peut donner toute sa mesure que quand il est fortement appuyé.

Si l'esprit de parti disparaissait et faisait place à des groupes d'indépendants, on voit un peu à quoi on s'exposerait.

Le gouvernement préférerait s'appuyer sur une majorité forte et décisive; et ce serait également préférable pour les affaires du pays.

Mais de ce que sa majorité n'est que de trois, il ne s'ensuit pas qu'il doive céder la place à un parti qui n'a pas de majorité du tout.

Il faut une ligne de démarcation quelque part.

La majorité ne fut-elle que d'une voix, ce serait encore le droit et le devoir du gouvernement de procéder à l'administration, et au parlement de continuer les travaux sessionnels.

On parle d'élections immédiates; mais qui prouve que les élections apporteraient un remède assuré?

La tâche du gouvernement est difficile; mais il doit l'accepter et la continuer tant que le parlement lui fera confiance.

PAS D'USURPATION

Le "Citizen", d'Ottawa, défend le gouvernement King contre tous ceux qui l'ont accusé d'avoir voulu usurper le pouvoir. Non seulement le confrère ne voit aucune usurpation dans l'action de l'hon. King, mais il déclare formellement que ce dernier a pris le seul parti qu'il était possible de prendre dans les circonstances: celui de laisser aux députés, c'est-à-dire à ceux qui représentent le peuple, le soin de décider qui devait assumer la tâche de gouverner les affaires du pays.

Le "Citizen" va plus loin. Il profite de l'occasion pour faire une espèce de parallèle entre la conduite suivie en 1921, par le chef de l'opposition actuel et l'hon. M. King, cette année.

"L'hon. M. King, écrit-il, aurait pu suivre la même politique que celle prise par l'hon. M. Meighen après sa défaite de 1921. A cette époque, M. Meighen a créé une vacance dans un comté sûr en nommant à un poste de moindre importance le député de Grenville. Cette nomination a assuré un siège à M. Meighen et lui a permis de revenir à la Chambre comme chef de l'opposition. Plusieurs députés libéraux ont offert leurs sièges au premier ministre, l'hon. M. King, après les élections d'octobre dernier. Le premier ministre n'a pas voulu faire de nomination, et il n'a pas voulu influencer le pouvoir à la Chambre, avant que le parlement ne se soit prononcé sur la conduite à suivre."

Ainsi, le résultat du vote pris la semaine dernière à la Chambre des Communes, sur l'amendement conservateur, ne saurait être attribué à aucune manigance, aucune intrigue politique, mais il est entièrement attribuable au jugement de la députation.

PECHERIES DE QUEBEC

Le dernier rapport déposé sur la table de la Législature par le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, accuse une amélioration notable dans l'organisation et le rendement des pêcheries de la province de Québec, particulièrement dans le fleuve Saint-Laurent. On doit s'en réjouir et souhaiter que le progrès continue pendant l'année 1926.

Le système de primes accordées par le gouvernement aux trois pêcheurs de chaque district qui auront préparé la morue avec le plus de soin a permis d'obtenir une qualité beaucoup meilleure de ce poisson. Les coopératives des comtés de Bonaventure et de Gaspé ont aussi prouvé leur utilité en rendant plus facile le débit du poisson pêché dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent. Et l'amélioration est d'autant plus appréciable que les conditions climatiques ont été rien moins que favorables au cours de 1925.

LE CARDINAL MERCIER

L'attention du monde catholique se porte en ce moment, vers le chevet de l'illustre primat de Belgique, le cardinal Mercier, évêque de Malines, qui est dangereusement malade.

Le cardinal illustre demeure l'une des plus grandes figures de l'épiscopat, et tous formulent les meilleurs vœux de rétablissement à l'adresse du vénéré malade.

L'HON. M. KING EST MALADE DE LA GRIPPE ET GARDE LE LIT

Ottawa, 29.—L'hon. Mackenzie King souffre de la grippe depuis hier et est alité. Le premier ministre a dû résilier tous ses engagements et ne pourra sortir avant quelques jours.

MME GABRIELLE METHOT, PIANISTE, EST DE RETOUR

Mme Gabrielle Méthot, l'excellente pianiste canadienne, est actuellement à New-York.

Elle est de retour de Paris où son talent lui a valu de nombreux succès. Nous souhaitons que le public montréalais ait bientôt l'occasion d'entendre cette brillante artiste.

FEU MONSIEUR CH.-H. WALSH

Danville.—A nos oreilles retentissent encore les lugubres envolées de cloches sonnant le glas et les funérailles de feu M. Charles-H. Walsh, époux de Dame Catherine Murphy, à l'âge de 75 ans.

Né à Tingwick, le 4 juin 1850, il épousa Catherine Murphy en 1875, et ils eurent 14 enfants, dont dix sont vivants, 23 petits-enfants. Dont cinq fils: MM. Patrick-H., manufacturier de Haverhill; John-F., avocat, de Montréal; Charles-E., surintendant de Windsor-Mills; Michael-A., de Montréal; Thomas-A., de Denver, Colorado; cinq filles: Winnifred, de Montréal; Katherine, de Chicago, Ill.; Margaret et Anne, de Montréal; Nora, Mme J. E. Giroux, de Chicago.

M. Walsh a vécu à Tingwick presque toute sa vie, jusqu'en 1916, y occupant diverses fonctions au bureau du conseil municipal et au bureau de la commission scolaire. Il fut aussi maire plusieurs fois. Il est venu à Danville en 1917, où il fit partie du conseil municipal.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus déposer sur le cercueil du défunt un dernier hommage d'estime et d'affection.

La dépouille mortelle fut portée par les quatre derniers confrères dans le conseil municipal dont il fut membre depuis plusieurs années: MM. P.-J. Mullins, E.-Olney, Théobald Grégoire, J.-E. Guilmette, Dr R.-H. Stevenson et Albert Stockwell.

Le service fut chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé A.-A. Gervais, curé de la paroisse, assisté des abbés M. le vicaire d'Asbestos et Sévigny, vicaire à Danville, comme diacre et sous-diacre.

De nombreux tributs floraux furent déposés sur le cercueil, de nombreux témoignages de sympathies, couronnes de fleurs, bouquets spirituels furent offerts à la famille en deuil dont il serait trop long d'énumérer.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

CASTORIA

Pour Bébé et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Perle Tous-jours La
Signature de *Chas. H. H. H.*

NOTES LOCALES

L'honorable M. J. E. Perrault est attendu de Québec cette semaine, où il a été retenu aux travaux de la session.

M. Jules Poisson, avocat, est allé plaider devant la cour d'appel, lundi.

M. Wilfrid Girouard, député au fédéral, est retourné à Ottawa lundi, après avoir passé la fin de semaine ici.

Mlle Anita Belleau passe quelques jours en promenade à Québec.

M. le docteur Henri Bécotte est allé à Montréal, vendredi dernier.

Mme Albert Daveluy, de St-Agapit, a passé quelques jours en visite chez M. et Mme Eugène Gendreau.

Mlle Yvette Héon, malade depuis quelque temps, est partie vendredi dernier pour suivre un traitement à l'hôpital Notre-Dame. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Antonin Belleau est retourné à Lambton après avoir passé quelque temps chez M. le docteur E. T. Belleau.

Mme E. L. Guévin est allée à Plessisville cette semaine.

Mme Albert Bergeron est allée à Richmond la semaine dernière.

M. et Mme Elzéar Nadeau, de Princeville, étaient en visite, la semaine dernière, chez leurs nombreux parents et amis.

Mme Vve Joseph Dumont est retournée à St-André de Kamouraska, après quelque temps passé chez MM. Camille Dumont et Sifroid Sirois.

Mme Fidèle Spénard, de Laprairie, est arrivée pour demeurer parmi nous.

Nous avons été favorisés cette semaine d'une température bien douce, nous faisant croire aux jours du printemps. Mais voilà que les journaux annoncent qu'une vague de froid s'avance vers l'est du Canada. Le thermomètre a descendu, le 19 janvier, à 30 degrés en bas de zéro, dans la Saskatchewan.

Nous regrettons d'apprendre que Mlle Cécile Houde, fille de M. et Mme Joseph Houde, de cette ville, est gravement malade. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

M. C. E. Beauchesne, de Montréal, était de passage en notre ville hier.

M. Elphège Labbé est de retour de Montréal, où il est allé reconduire sa sœur Gabrielle, chez les Dames de la Congrégation Notre-Dames.

M. Z. Nault, MM. Philippe Nadeau et Rodolphe Nadeau sont revenus d'un voyage à St-Pierre les Beuquets.

M. Louis Gagnon, I. C., et Mme Gagnon sont de retour de leur voyage de noces, après avoir visité Boston, Lawrence, Lowell, Mass., Manchester, N. H., Sherbrooke, Québec et l'Islet. Ils sont repartis pour Hull pour y demeurer.

MM. Hormidas Sévigny, de St-Rémi de Tingwick, Oscar Paris, de Victoriaville, Ed. Girard, de Ste-Hélène de Chester, Bruno Beauchemin, de Ste-Clotilde de Horton, sont à l'hôpital de cette ville, où ils ont subi des opérations et sont en bonne voie de guérison.

Les élections municipales de la ville d'Arthabaska ont eu lieu hier à deux heures. Les candidats mis en nomination étaient MM. Alfred Provencier, sortant de charge, et M. Urbain Girouard.

MM. Alfred Provencier fut réélu en remplacement de lui-même et M. Urbain Girouard en remplacement de M. Philippe Bergeron.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

MM. Barthélemi et Joseph Gagnon, de l'Islet, ont passé quelques jours à Arthabaska, en visite chez M. Albert Verville. Ils sont venus reconduire leur frère, M. Lotis Gagnon, I. C.

VENTE SPECIALE CAUSE DE DEPART

MME WITHMORE ANNONCE AU PUBLIC UNE VENTE SPECIALE D'ICI AU 1er FEVRIER. POUR CAUSE DE DEPART ELLE REDUIRA SES PRIX.

DANS L'ANCIEN MAGASIN DE M. ADELARD MAHEU.

Sécurité parfaite

Quelles valeurs comportent plus de plus solides garanties que les obligations paroissiales et congréganistes? Nous avons encore en mains quelques milliers de dollars des obligations

Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, SS. de la Présentation, St-Hyacinthe, Syndics S.-Vincent-de-Paul, de Montréal, Diocèse de Toronto.

Demandez-nous des renseignements sur ces valeurs; nous vous les fournirons avec plaisir.

Versailles Vidrocaire
Boutiques
MONTRÉAL TRIOLE VIVIÈRES G.P.T.C.
BUREAU CHEF
1000, Versailles, MONTRÉAL Tel: M. 1010



Il n'y a rien de meilleur que l'Aspirine Bayer trouvée saine et prescrite par des millions de médecins pour guérir les rhumes, les maux de tête, les névralgies, les lombagos, les rhumatismes, les maux de dents, la névralgie et toutes autres douleurs.

CES TABLETTES N'AFFEECTENT PAS LE CŒUR

Safe

N'acceptez que des boîtes contenant la marque "Bayer" qui contiennent la vraie direction.

En vente dans de jolies boîtes de 12 tablettes et aussi en bouteille de 24 et 100 tablettes dans toutes les pharmacies.

Les véritables tablettes d'aspirine Bayer pour protéger le public contre toutes imitations portent la marque de commerce de la manufacture, c'est-à-dire la "Croix Bayer".

EVENEMENT ARTISTIQUE A DRUMMONDVILLE

Drummondville, le 15 janvier 1926.—La première de "La Veillée de Noël", pièce du terroir due à la plume du chanteur canadien bien connu, Camille Duguay, a été très favorablement accueillie hier soir.

C'est devant un public choisi, nombreux, très enthousiaste, que se sont déroulées les phases de cette pièce canadienne, d'une grande simplicité, mais qui n'en reste pas moins une étude, un exposé pittoresque de caractère et de costumes. Elle met en relief, dans la personne de Jacques, le cultivateur fidèle à sa mission, et jette un blâme sur celui qui, sans raisons sérieuses, déserte ses champs pour aller soulever sur un sol étranger renier son nom et sa langue, quand ce n'est pas sa foi. C'est, en plus, une forte thèse pour le retour à la terre dont nous sentons l'imminent besoin par suite de la vague d'émigration qui prive notre sol de bras courageux, et la patrie, la race, d'être nécessaires à son expansion. L'auteur n'a pas manqué non plus de souligner certains travers dont nous ne sommes pas exempts comme peuple. En un mot, cette pièce écrite sans prétention littéraire reste un bel exemple de morale, fait revivre nos belles et vieilles traditions qui sont toujours un respectueux hommage au passé.

Cette pièce a été bien rendue par un groupe d'amateurs de Drummondville qui, sous la direction de Mlle D. Lemaire, ont été pour la plupart des personnages remarquables de naturel, donnant à leur interprétation la vie et l'entrain qui sont l'âme de toute représentation.

Tous, méritant des félicitations dans leur rôle respectif, nous nous abstenons de faire des mentions spéciales. Citons dans l'ordre du programme les personnages suivants: Jacques, cultivateur: M. René Belisle; Marie, son épouse: Mlle Gabrielle Magnan; Marthe, leur fille, institutrice: Mlle Anita Lemaire; Jean, le voisin amoureux: M. Paul Audet; Henry Greenwood, canadien anglicisé de Woonsocket, R. I., un prétendant: M. Hermann Lemaire; le Père Octave, le maître-chanteur: M. Paul Beauchamp; Julie, son épouse: Mlle Alberta Chabot; Manuelle Olive, l'organiste: Mlle Isola Potvin; Ti-Jos, le postillon: M. E. Désautels; cultivateurs du voisinage: Alexandre, Pierre et Henri: MM. Louis Jean, E. Paulin et Raoul St-Laurent.

Dans les entr'actes, le chant, exécuté par Mlles Yvonne Proulx, Yvonne Dionne et Etienna Laperrière, a été très apprécié, et, les jeunes artistes ont reçu de l'auditoire des applaudissements très mérités. Au piano: Mlles Yvonne Proulx et Irène Lemire.

Le tableau de "La Veillée de Noël" a été justement remarqué et a valu à son auteur, M. René Surprenant, de nombreuses félicitations. "La Veillée de Noël" créée hier soir sous de si heureux auspices fera désormais partie du répertoire du bon théâtre.

LA LOI DE FAILLITE

Province de Québec, District d'Arthabaska, No. 493-F

In re: Polycarpe Lambert, embouteilleur, Daveluyville, cédant-automatisme, et Auguste Bourbeau, Victoriaville, syndic-automatisme.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour le stock ci-dessus et devront être reçues au bureau du sousigné, Auguste Bourbeau, syndic-automatisme, à Victoriaville, en aucun temps avant la date du vingt-six janvier courant.

Un truck Ford, Environ 600 caisses avec bouteilles, Essences pour fabrication, 24 bouteilles. Pour tout renseignement s'adresser au syndic sousigné, et pour les articles ci-dessus ils pourront être vus au domicile du cédant autorisé, à Daveluyville, en aucun temps avant la date du vingt-six janvier courant.

LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS NE SERA NÉCESSAIREMENT ACCEPTÉE. Conditions: Argent comptant. Daté à Victoriaville, ce 15 janvier 1926.

AUGUSTE BOURBEAU, Syndic-automatisme, 14 jan.—2 f.

A VENDRE A SACRIFICE

Une belle maison à trois étages bien finie, en bon ordre, actuellement occupée comme boutique de plombier, etc., ayant la clientèle de cinq paroisses, située à St-Agapit. Cette propriété est à vendre pour abandon des affaires à raison de mauvaise santé. Pour plus amples informations, s'adresser à

M. J. E. GOUDREAU, Saint-Agapit, Co. de Lotbinière, P. Q. 14 jan.—j.n.o.

A VENDRE

UN MAGNIFIQUE GRAMOPHONE A VENDRE A BON COMPTE. S'ADRESSER A CASIER POSTAL 87, ARTHABASKA.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal, P.Q.

Sur dix budgets réduisant la dette depuis 1867 quatre ont été présentés par M. King

Déclare le procureur de l'adresse en réponse au discours du Trône. Notre balance de commerce favorable depuis quatre ans est de \$370,000,000. Le discours de M. Lacombe.—M. Lapointe lui répond qu'il ne peut parler de ce qui s'était passé dans notre province parce qu'il n'y était pas. Le chef conservateur lui réplique qu'il y était.

Ottawa, 18.—Lorsque les méchants se concertent, les bons doivent s'unir" disait Burke. L'hon. Ernest Lapointe cite cette parole pendant son éloquent discours sur l'adresse et après-midi. Il croit que tous les éléments du progrès doivent se donner la main, travailler de concert entre les éléments de la réaction et assurer au Canada une administration ferme et courageuse. C'est ce qu'une majorité de la Chambre faisait par son vote de jeudi dernier.

M. Lapointe qui dirige habilement les destinées du parti libéral depuis le commencement de la session a non seulement donné une réplique au point à M. Meighen, mais il a profité de cette occasion pour exposer la politique libérale, prendre la défense du gouvernement King et assurer la Chambre que son gouvernement allait voir à remplir toutes les promesses contenues dans le discours du Trône.

Ceux qui ont entendu M. Meighen savent qu'il a mis en doute la sincérité de notre gouvernement. Il prétend que nous faisons des promesses pour ne pas les remplir. Non seulement allons-nous remplir nos promesses mais aussi celles des conservateurs. Les crédits ruraux, la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, la réforme du sénat, tout cela est contenu dans le fameux programme conservateur exposé par sir Robert Borden à Halifax en 1908 et plus tard contenu dans le programme politique de son parti en 1911. Nous nous proposons de remplir ces promesses qui sont en même temps celles de son parti.

L'honorable M. Lapointe suit M. Meighen sur tous les terrains. Il examine tous les principaux articles du programme contenu dans le discours du Trône. Le temps est venu, dit-il, d'intensifier notre politique d'immigration et de rapatriement. Je suis d'avis que le meilleur Canadien est encore l'enfant du sol. S'il s'est éloigné du pays, c'est notre devoir de ne rien épargner pour le faire revenir au pays, et surtout de diriger notre immigration à la campagne.

M. Meighen exagère lorsqu'il dit que nous n'avons rien fait pour l'Ouest. Il dit sans gêne que nous nous sommes "payés la tête des fermiers." D'autre part, dans la province de Québec, rien n'a été épargné pour nous représenter comme ayant vendu l'Est à l'Ouest. Ces deux propositions ne peuvent être vraies, dit M. Lapointe. En fait, elles sont fausses toutes les deux.

Nous avons fait pour l'Ouest ce qu'il était juste de faire, et nous n'avons rien sacrifié de nos droits pour cela. Il faut avoir l'esprit assez large pour embrasser les besoins de tout le Canada, et ne pas être une province contre une autre, ni une race contre une autre.

C'est le deuxième grand discours de l'honorable M. Lapointe en quelques semaines. Les critiques exigeants se demandent lequel est le plus beau, le plus éloquent, celui prononcé sur la motion Meighen, dans lequel il réclame si dignement l'honneur et la dignité de la Chambre ou celui de ce soir au cours duquel il exposa avec largeur de vue, abondance de langage et clarté toute française, les multiples aspects du programme parlementaire du gouvernement.

Il est toujours intéressant de voir M. Meighen aux prises avec M. Lapointe. M. Meighen a la bouche pleine d'amertume. On pourrait lui demander, "comment tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un tory". Il soulève ses partisans par ses attaques violentes, ses citations de textes tronqués, ses conclusions souvent hors de proportion avec les promesses. M. Meighen ne s'occupe pas. Il parle et s'exécite à mesure qu'il développe son attaque.

M. Lapointe est un rude joueur. Il a plus d'ampleur de vues, plus de générosité dans ses sentiments, plus de fraîcheur oratoire. Mais il quitte volontiers les hauteurs de la grande éloquence pour croiser le feu.

Il a toujours la répartie juste et victorieuse. Il manie le sarcasme avec habileté. Sur la défensive comme à l'offensive il est redoutable et chaque nouveau discours ajoute à sa renommée croissante.

Nous tenons à signaler en passant le beau discours de M. Liguori Lacombe. Pour un premier essai, c'est un coup de maître. Les vieux parlementaires lui ont adressé leurs félicitations. L'honorable M. Cardin est allé lui serrer la main. Ses collègues, anciens et nouveaux députés l'ont entouré pour le complimenter.

Du haut de la tribune parlementaire il faisait bon entendre les syllabes françaises, égrenées avec précision à tel point que les Anglais qui possèdent très peu notre langue en étaient charmés.

Ce premier succès augure bien. Tout porte à croire que le débat sur l'adresse est en marche pour d'ici à la fin du mois.

LE DEBAT

Ottawa, 18.—En proposant l'adresse en réponse au discours du Trône, à la Chambre des Communes, cet après-midi, M. J. C. Elliott, député libéral de Middlesex-Ouest, dit quelques mots de l'heureux séjour de Son Excellence le gouverneur général dans le pays. Son Excellence, dit-il, a beaucoup fait pour entretenir la loyauté du peuple canadien au drapeau et maintenir la dignité de la couronne.

M. Elliott offre ses condoléances à la famille royale anglaise à l'occasion de la mort récente de la reine douairière Alexandra.

Il déclare que le Canada devrait être fier d'avoir un premier ministre qui a décidé de s'en tenir simplement et honnêtement à la décision du parlement et de se conformer strictement à la tradition. Il croit que le pays aurait avantage que le premier ministre obtienne un siège à la Chambre au plus tôt et fasse profiter le parlement de ses précieuses lumières.

Il fait observer que le pays jouit d'une période de prospérité comme il n'en a pas connue depuis des années.

La réduction des dépenses porte à se réjouir. L'an dernier le coût de l'administration a été réduit de près de soixante millions de dollars comparativement à l'année précédente. L'élevage a profité considérablement de la levée de l'embargo sur le bétail. Le succès des industries du pays dépend du succès des industries fondamentales : agriculture, mines et pêcheries. Des hommes comme l'hon. Vincent Massey ont compris que pour leurs industries prospérer il fallait que l'agriculture aussi soit prospère.

Dans son propre comté, M. Elliott a trouvé les industries actives et prospères, travaillant supplémentairement. Cette situation est à peu près générale dans tout le pays.

Cinquante-sept budgets ont été présentés au Canada depuis la confédération. Dix ont réduit la dette nationale et quatre sur ces dix budgets ont été présentés par le présent gouvernement. La balance favorable de notre commerce pendant les quatre dernières années a été de \$370,000,000. Nos exportations l'an dernier ont été plus considérables que celles des États-Unis en 1881 alors que ce pays avait une population de vingt-six millions.

Les cours des banques et des industries de base ont tous monté depuis 1921. M. Elliott cite des extraits des discours des présidents de banque en 1921 et en 1925. Le président du Pacifique Canadien a dit que les affaires s'amélioreraient.

M. Elliott félicite le gouvernement d'avoir encouragé l'immigration agricole. Il est heureux de voir que le gouvernement se propose de créer une commission du tarif qui sera chargée de faire une enquête scientifique sur les industries du pays.

M. LIGUORI LACOMBE

Voici le texte du discours de M. Liguori Lacombe :

J'ai l'honneur de seconder la proposition de l'honorable député de Middlesex. Quand les autorités du pays m'ont confié l'honorable et important devoir que je dois remplir aujourd'hui au parlement de la nation, elles couvraient de gloire les électeurs de Laval-Deux-Montagnes, mes commettants, et en leur nom, je ne puis que présenter au très honorable Premier Ministre et à ses honorables collègues l'hommage respectueux de ma profonde reconnaissance et de mes remerciements les plus sincères.

Vous comprendrez, monsieur l'Orateur, l'émotion qui s'empare de tout jeune et nouveau député au moment où il se lève en cette Chambre en face de tant de grandeur et de majesté. Vous comprendrez cette

émotion parce qu'il y a trente ans, à l'avènement du très regretté et très honorable sir Wilfrid Laurier vous étiez appelé vous-même à remplir la tâche délicate qui m'échoit en ce moment.

L'année suivante, en 1897, mon distingué prédécesseur, l'honorable J. A. C. Ethier, aujourd'hui, juge, était chargé des mêmes fonctions. Je n'ai pas l'intention de rivaliser d'éloquence avec les plus dignes enfants de notre race; loin de moi cette pensée mais j'endosse cette responsabilité qui m'incombe avec espoir et fermeté, fort de votre bienveillante indulgence, monsieur l'Orateur.

Le quinzième Parlement du Canada s'ouvre dans des circonstances exceptionnelles. Seules la conciliation, la paix et l'union des meilleures énergies pourront nous permettre de réaliser une politique vraiment nationale, à l'avantage de notre pays.

Le discours du Trône contient, je suis heureux de le déclarer, un programme politique de haut intérêt pour notre Dominion. J'y trouve tout l'abord l'intention du gouvernement d'établir un système de crédit rural dans l'intérêt de la classe agricole. Jamais nos gouvernements ne pourront trop seconder les efforts généreux du cultivateur. Il faut lui demander toute la latitude possible pour l'exploitation utile et le progrès de sa ferme. L'industrie agricole est la mère de toutes les autres; elle est dans notre pays comme dans le monde entier la base de tout progrès et de toute prospérité durable; voilà pourquoi elle a droit à notre attention bienveillante, à l'appui constant des législateurs.

Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de représenter en cette Chambre un comté essentiellement agricole, Laval-Deux-Montagnes; Laval qu'on appelle à juste titre le jardin du Montréal; Deux-Montagnes où l'on s'occupe plutôt de la culture, dite grande culture. Ces deux comtés réunis il y a quelques années pour des fins électorales forment un des coins les plus intéressants de ma province. Durant la belle saison, les touristes y affluent pour se reposer un instant sur les rivages incomparables des Mille-Iles et de la Rivière des Prairies. La classe agricole dans tout le Dominion accueillera donc avec espoir et confiance, l'intention manifestée du gouvernement d'établir en notre pays un système de crédit spécial dans le but d'aider et d'encourager l'agriculture.

LE RAPATRIEMENT

Un autre article du programme sessionnel énoncé dans le discours du Trône traite du rapatriement des Canadiens émigrés à l'étranger. Question primordiale que celle-là! Notre jeune et grand pays si riche en ressources naturelles de toutes sortes offre à ses enfants des avantages qu'ils ne peuvent ignorer; ni dédaigner. Qu'ils reviennent donc reprendre leur place sur le sol de la patrie canadienne. Qu'ils nous reviennent tous dans leur intérêt propre parce qu'ils ne pourront trouver ailleurs les immenses avantages que leur offre leur pays. C'est un devoir national qui s'impose à nos législateurs que d'apporter à ce problème une solution complète, prompt, ferme, la plus efficace dans les circonstances. Avons-nous raison de désespérer de notre pays quand il donne au monde entier un exemple salubre de concorde, de paix et d'harmonie; quand par l'état de ses finances et de notre commerce il justifie déjà la réduction des impôts; quand il a mérité, grâce à ces immenses plaines de l'Ouest, le titre de grenier du monde; quand des marchés extérieurs s'ouvrent pour l'écoulement de nos produits sous la sage et prévoyante direction de nos gouvernements qui nous ont assuré de nouvelles relations commerciales avec les Indes Occidentales et autres pays; quand notre politique tarifaire, telle qu'énoncée dans le programme sessionnel, restera une politique vraiment nationale profitant à tous et ne nuisant à personne. Ayons confiance en notre beau et grand pays qui continue de s'affirmer comme nation dans le monde civilisé.

Nous assistions récemment au spectacle sans précédent de la nomination d'un Canadien-français à la présidence de la Ligue des Nations. Le poste de haute distinction confié à l'honorable Sénateur Dandurand, par ceux qui siègent aux délibérations internationales du monde entier rejailit sur toute la population canadienne. Monsieur l'Orateur, n'avons-nous pas le droit d'être fier de notre pays qui se relève si éminemment des effets de l'après-guerre, et où il n'y a pas de place

pour les fauteurs de désordres, les propagandistes de théories subversives, les démolisseurs des saintes doctrines. Les citoyens canadiens vivent respectueux des lois sous le drapeau britannique, loyaux sujets de Sa Majesté le Roi George d'Angleterre, dont nous avons partagé récemment le grand deuil et la profonde douleur à la mort de l'auguste reine-mère Alexandra, la douce souveraine dont l'histoire dira toute la sollicitude pour les petits, les humbles, ceux qui travaillent, souffrent et peinent. En ma qualité de représentant du peuple canadien dans cette Chambre, il est de mon devoir de déposer, au nom de ma province et de mon pays, l'hommage de l'inaltérable loyauté et des vives condoléances de la nation canadienne aux pieds de notre auguste souverain.

Le discours du Trône fait aussi mention de l'encouragement que le gouvernement peut donner à nos ports dans l'expédition des grains et des autres produits canadiens. Les ports comptent parmi nos grands facteurs de progrès. En conséquence, nos législateurs n'oublieront pas d'y donner une attention toute spéciale, tel que le proclame le discours du Trône. Le peuple canadien trouvera réconfortant pour lui l'annonce d'une réduction de la taxe. Cela a été rendu possible par l'économie pratiquée par le gouvernement et sa sage politique, par l'augmentation de nos revenus et le relèvement général de notre situation économique et financière.

Monsieur l'Orateur, le Canada, au cours de l'année qui touche à son terme, a été favorisé d'une façon toute spéciale par la Providence. Une abondante récolte a apporté la joie et la confiance dans tous les coins et dans les foyers. La nature a continué toujours de réaliser chez nous son œuvre magistrale. Notre industrie agricole, nos marais, nos forêts, nos pêcheries et nos pouvoirs d'eau, enfin, toutes nos ressources naturelles nous sont un aide puissant sur la voie de la prospérité. Une administration sage et économique fait de la réduction des dépenses et des départements une partie intégrante de son programme. Elle appuie aussi sur l'immigration. Grave problème que celui-là! Sans doute, il est de notre devoir d'attirer chez nous l'étranger pour fournir aux régions encore incultes de notre pays les bras valeureux qui devront faire germer le blé dans la terre ferme et accomplir tout travail utile, louable et avantageux pour le Canada. Cependant, je ne crains pas de déclarer dès à présent dans cette Chambre que le gouvernement se doit à lui-même dans cette tâche délicate de séparer l'ivraie du bon grain et de n'accepter chez nous que des sujets respectables et respectueux de nos lois.

LE PACTE FÉDÉRATIF

Monsieur l'Orateur, le devoir sacré de maintenir en notre pays le pacte fédératif nous incombe en donnant justice à toute la population et en édictant aux exigences raisonnables et équitables de toutes les parties de notre immense Dominion. Nous atteindrons ce but si nous savons nous imprégner d'un véritable sentiment national canadien; si nous consentons à donner aux provinces toute la somme de justice, d'avantage et d'assistance qu'elles peuvent légitimement réclamer. Et alors, notre beau, jeune et grand pays, au milieu de l'univers ébranlé par l'effroyable guerre qui s'abattait sur les nations, il y a quelques années, pourra continuer fièrement sa marche sur la voie de la prospérité et vers ses destinées immortelles.

Nous réussirons en autant que nous imprègnerons en nous le sentiment national canadien; que nous donnerons à toutes les provinces toute la somme de justice auxquelles elles ont droit. Développer dans notre pays les activités dans toutes les sphères et où elles se trouvent. Poussez le progrès de toutes les classes de la société qu'elles qu'elles soient. Tenter toujours et sans cesse de conserver intacte en la cimentant l'union étroite qui doit exister entre les différentes régions de notre pays. Rendre à chacune ce qui lui appartient. Soumettre à une commission composée d'hommes avertis les griefs dont peuvent se plaindre intéressés, telle est, esquissée à grands traits la politique que le gouvernement pourra se flatter bientôt d'avoir réalisée. Et alors, notre beau, jeune et grand pays, au milieu de l'univers ébranlé par l'effroyable cataclysme qui s'abattait sur les nations, il y a quelques années, pourra continuer fièrement sa marche sur la voie de la prospérité et vers ses destinées immortelles.

M. MEIGHEN

L'honorable Arthur Meighen of-

fre à tous la bienvenue. Il félicite M. Elliott. Son passage à la Chambre ontarienne lui a donné confiance en lui-même et une grande facilité d'expression. Il félicite également le seconder, M. Lacombe, de son élocution et de l'attention qu'il a eue pour les députés moins familiers que lui avec le français en soignant sa diction.

Il partage les regrets exprimés à l'occasion de la reine-mère Alexandra. Il se réjouit par contre de voir qu'un Canadien, le sénateur Dandurand, a été choisi comme président de la dernière Assemblée de la Société des Nations.

Il ne trouve pas la prospérité du Canada convaincante. Il croit que la majorité est de son avis. Le gouvernement, dit-il, s'attribue le mérite de cette prospérité.

Tous les discours du Trône ont annoncé quelques gros événements en fait d'immigration. Les ministres d'immigration se sont succédé depuis quatre ans, mais où sont les immigrants. La commission des chemins de fer a reçu instruction de faire une enquête sur les taux à plusieurs reprises. Il avertit la population des provinces maritimes de ne pas se montrer trop enthousiaste.

M. Meighen ne croit pas être un système de crédits ruraux contrôlé par le gouvernement. Les deux gouvernements ont essayé de faire un succès des prêts aux soldats-colons, mais ce système n'a pas donné les résultats attendus.

Le discours du Trône propose de restaurer à la province de l'Alberta ses ressources naturelles. Il propose aussi un bill amendement la loi électorale. En qui consiste cet amendement? Est-ce le vote alternatif? Le gouvernement l'a annoncé il y a deux ans. Cette loi n'a jamais été présentée. Son attitude sur le chemin de fer de la baie d'Hudson n'a pas changé. Il serait prêt à la construire s'il ne coûtait pas plus que trois millions. Il met en doute, cependant, la sincérité du gouvernement sur cette question.

M. Meighen critique le contrat Petersen. Il demande ce qu'il est devenu des grandes choses promises par le gouvernement. Il n'est même pas fait mention de la question houillère ni de la canalisation du St-Laurent. Il demande combien de députés de Québec furent élus sur la politique tarifaire du gouvernement.

"Tous ont été élus sur un programme de bas tarif, fit le ministre de la justice. Vous n'y étiez pas."

"J'y étais. J'y ai été trois fois contre chaque fois que le chef de l'honorable député y a été, répliqua M. Meighen. Je sais que ma direction n'était pas universellement reconnue, mais je puis dire à mon honorable ami que les programmes sont plus grands que les chefs. Les chefs peuvent changer, mais pas les politiques."

SEANCE DU SOIR

Ottawa, 18.—M. Meighen reprend son discours à la séance du soir. Il parle de l'unité de principe qui unit les conservateurs. Il lit un questionnaire que lui a présenté M. Forke. Il a répondu comme le lui dictait la politique conservatrice. Il traite la question agricole au point de vue du tarif et présente l'amendement suivant à la motion d'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône.

"Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse: "Nous désirons respectueusement exprimer le regret que le discours du Trône ne donne aucune indication de la politique à accroître le volume du platement au Canada et en particulier assurer aux producteurs de produits agricoles, de houilles et d'autres produits essentiels, l'avantage auquel ils ont droit dans les conditions actuelles sur les marchés du monde."

M. LAPOINTE

L'hon. Ernest Lapointe, leader ministériel à la Chambre, félicite de nouveau le proposeur et le seconder de l'adresse en réponse au discours du Trône. Il partage également les sentiments de respect et de considération du chef de l'Opposition à l'adresse de M. Lemieux et du sénateur Dandurand. Il souhaite la bienvenue à tous les nouveaux députés et fait lire son auditoire en invitant les honorables messieurs de l'autre côté de passer de son bord s'ils ne sont pas bien assis du leur.

Il félicite M. Meighen de sa modération. Son discours ne manquait pas de vigueur, mais il n'était taché d'aucune amertume. Toute-

BUREAU DE DIRECTION

BANQUE DE MONTRÉAL

Capital payé . . . \$29,916,700
Fonds de réserve 29,916,700

Actif total de plus de \$750,000,000.00

Sir Vincent Meredith, Bart., Président
Sir Charles Gordon, G.B.E., Vice-Président

MM. C. R. Hosmer
H. R. Drummond
D. Forbes Angus
Wm. McMaster
Lt.-Col. Herbert Molson, C.M.G.; M.C.
Harold Kennedy
C. B. Fraser
Son Honneur Henry Cockshutt
E. W. Beatty, C.R.
L'Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.
Gén. Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B.
James Stewart
F. E. Meredith, C.R.
Maj.-Gén. L'Hon. S. C. Mewburn, C.M.G.
Thomas Ahearn
J. W. McConnell
F. W. Molson

Sir Frederick Williams-Taylor, Directeur-Général



La Banque a plus de 600 bureaux au Canada, à Terre-Neuve, aux États-Unis, au Mexique, à Londres, Angleterre et à Paris, France. Elle a des correspondants dans tous les pays du monde, ce qui facilite les transactions générales de banque à l'étranger.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

fois, M. Meighen cherche encore à jeter le blâme plus qu'à encourager le pays. Il devient, cependant, un bon perdant, esprit dont il aura besoin pour de longues années à venir. S'il veut bien oublier que les Tories ont le droit de gouverner par droit divin, il nous sera d'un précieux secours au parlement, dit M. Lapointe.

Le gouvernement a perdu des amis à cause d'une campagne sournoise livrée contre lui. On l'a accusé de dilapider les deniers publics. Québec croit que M. Meighen a été traité injustement, qu'on a attenté à la moralité politique en l'écartant de Québec. Il lit un discours prononcé par l'honorable H. H. Stevens, député conservateur de Vancouver-Centre, en décembre, dans lequel il disait que Québec avait été trompé par un petit groupe d'hommes pervers. Il a déclaré que l'on trompait les femmes avec une question de guerre contre la Turquie. Il a dit que les femmes de Québec, à cause du bilinguisme étaient moins au courant des questions politiques que les femmes des autres provinces.

"Cela est injuste pour les femmes de Québec et permettez-moi de dire à mon honorable ami que les femmes de Québec sont aussi intelligentes qu'atrayantes" déclara M. Lapointe.

M. Stevens s'excusa. Il ne voulait pas refuser aux femmes de Québec l'intelligence.

Un journal de Toronto, reprend M. Lapointe, a traité le premier ministre de traître, dans le but d'aider aux conservateurs dans West-York.

Le grand principe de la campagne libérale fut l'unité canadienne. C'est ce que propose également le discours du Trône.

"Je crois, fit M. Lapointe, que la situation actuelle fournit à tous, au Canada, une splendide occasion d'insérer de modération et de bon vouloir." Il faut user de compromis. Il faut que tous comprennent les intérêts économiques des autres parties. Il faut concilier les vues divergentes. Il faut voir le Canada comme un tout.

Durant la récente campagne, dit le ministre de la justice, quelques-uns de nos adversaires ont cherché à élever une moitié du pays contre l'autre. Dans Québec on a dit que le gouvernement avait vendu l'Est à l'Ouest. Dans l'Ouest, les conservateurs ont déclaré qu'il eût gouverné n'avait fait aucune concession à l'Ouest. Les deux assertions ne sauraient être vraies.

M. Lapointe croit que l'on devrait prendre un moyen terme sur la question tarifaire, ce qui concilierait les différents intérêts du pays. Le parlement doit agir pour la totalité du pays et dans l'intérêt de tous les Canadiens.

La commission du tarif sera un précieux adjutant au gouvernement. Ce qui promet le discours du Trône sera exécuté, dit-il. Il tire une comparaison entre le programme libéral de 1919 et le programme conservateur de 1911. Le chemin de fer de la baie d'Hudson faisait partie du programme conservateur de 1911. La restauration des ressources naturelles faisait aussi partie du pro-

gramme conservateur, même la réforme du Sénat au sujet de laquelle M. Meighen s'est montré si sarcastique.

Si les conservateurs ne veulent pas trop nous opposer d'obstacles, nous donnerons suite à leurs promesses autant qu'aux nôtres, fait M. Lapointe.

Le ministre de la justice déplore la tendance au régionalisme. M. Lapointe attribue le changement de politique de M. Meighen à son désir d'améliorer le sort de son parti dans Québec. Le discours de Hamilton a été prononcé après les élections générales mais avant l'élection partielle de Bagot. M. Meighen a fait erreur. S'il est une chose dont Québec ne veut pas, c'est d'une autre élection en temps de guerre. Il n'espère jamais devoir le pays divisé en groupes classifiés comme loyaux et déloyaux, patriotes et traîtres, héros et poltrons.

Il reproche à M. Meighen sa campagne de diffamation contre le pays.

M. Lapointe invite tous les groupes du pays à légiférer pour le bien du pays. Si M. Meighen veut bien oublier son ressentiment, nous pourrions facilement le faire, dit-il. S'il ne veut pas nous le ferons sans lui et nous le ferons en dépit de lui s'il nous barre le chemin.

Le député conservateur Robert K. Smith, de Cumberland, parle de la dépression des provinces maritimes, de nos importations d'anthracite et de la houille grasse.

M. Malcolm McLean, député libéral de Melfort, Saskatchewan, parle de l'amélioration de la situation, grâce à l'abondance de la moisson.

Il déclare que la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson, promise depuis trente ans, s'impose; que l'Ouest est prêt à coopérer avec les provinces maritimes.

Le colonel H. A. Mullins, député conservateur de Marquette, propose l'ajournement du débat.

Au Temps des Missions Indiennes

Le courage indomptable des missionnaires Jésuites

Les missionnaires Jésuites supportèrent des souffrances et des mépris terribles alors qu'ils travaillaient sans relâche à la conversion des Indiens. Nombre d'entre eux furent torturés et mis à mort. Deux noms qu'on ne saurait jamais oublier sont ceux de Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant. Ces héros des Prés—deux français—réussirent d'abandonner leurs néophytes lorsque la mission horronne de Saint-Louis, près de la Baie Georgienne, fut capturée par les Iroquois, et après de longues heures de torture expiraient pour la défense de leur foi.

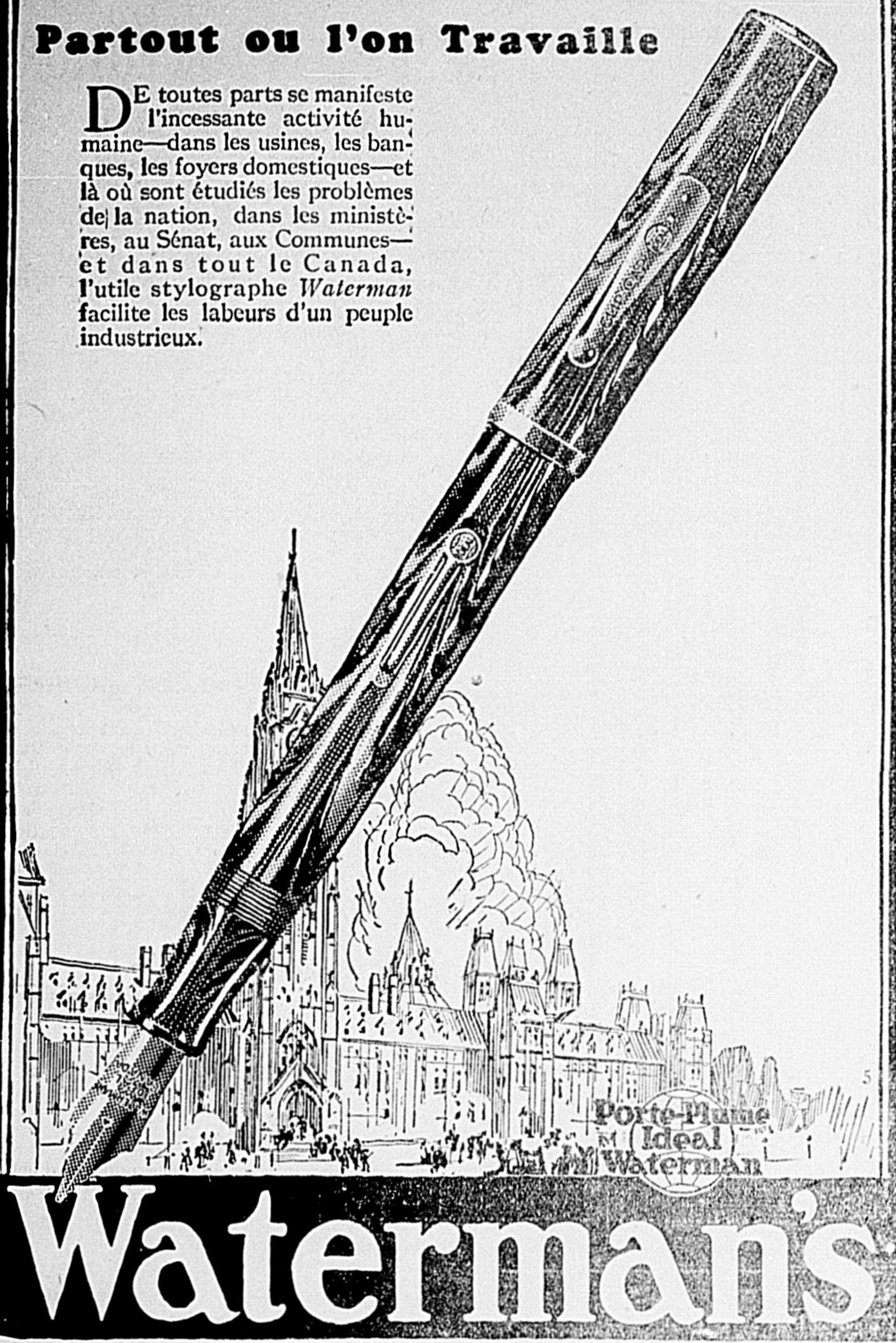
Toute entreprise coloniale, en effet, était férule en dangers et en difficultés. Le découragement aurait facilement prévalu. Mais les prisonniers gardaient jalousement leurs possessions, tout comme ils tenaient à tout ce qui pouvait leur donner du soulagement. Tel que l'humble grain de moutarde, laquelle, broyée à son état naturel et délayée dans des bains de pieds, leur semblait merveilleusement réconfortant et curative après avoir été exposée au froid et à l'humidité.

La civilisation a produit des baignoires de porcelaine plus belles, plus confortables et plus pratiques que les anciens bains de pieds, mais elle n'a pas découvert de meilleur remède pour les rhumes que l'antique bain de moutarde. La préparation d'un bain de moutarde est maintenant si facile—quatre cuillères à table de moutarde Keen, de la boîte rouge et jaune, délayées en une pâte douce avec de l'eau froide et ajoutées à votre baignoire (ou bain de pieds) d'eau très chaude. Le soulagement est généralement presque immédiat et certain.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Partout ou l'on Travaille

DE toutes parts se manifeste l'incessante activité humaine dans les usines, les banques, les foyers domestiques—et là où sont étudiés les problèmes de la nation, dans les ministères, au Sénat, aux Communes—et dans tout le Canada, l'utile stylographe Waterman facilite les labours d'un peuple industriel.



Waterman's

En Vente à la Librairie de "L'Union", Arthabaska.



Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère des Travaux Publics et du Travail de Québec. L'hon. Antonio Galpesuli, ministre; S. Sylvestre, sous-ministre; Alphonse Gagnon, secrétaire.—Bureau de Montréal, 9 rue St. Jacques. Louis Guyon, inspecteur en chef; James Mitchell, inspecteur; O. J. Monday, inspecteur; J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, L.-E. Régnier, A. Robert, inspecteur des Fonderies; Mlle Louise King, inspectrice; Mlle Clémentine Clément, inspectrice.—Bureau à Québec: ministère des Travaux Publics et du Travail; P. J. Jobin, inspecteur; Sam Desrochers, inspecteur; Jos. Guillaume, inspecteur des fonderies Mde Esabée Lemerle, inspectrice. R. H. Gooly, inspecteur pour le district des Cantons de l'Est, Coaticook.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES REGLEMENTS.

3021. 3. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possibles pour la sécurité des travailleurs.

3022. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

3023. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

DES DEVOIRS GENERAUX DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS.

3027. Tout chef de patron d'établissement visé à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment: 1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

3028. Tout patron qui néglige de se conformer à quelque-une des exigences de l'article 3024, encourt pour chaque offense une telle pénalité qu'il est fixé par l'article 3037.

3029. Tout chef de patron d'établissement visé à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment: 1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

3030. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiénistes ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de force physique.

3031. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possibles pour la sécurité des travailleurs.

3032. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

3033. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

3034. Tout patron qui néglige de se conformer à quelque-une des exigences de l'article 3024, encourt pour chaque offense une telle pénalité qu'il est fixé par l'article 3037.

ROD AND GUN DE FEVRIER

Still further improvement in the appearance and contents of the magazine Rod and Gun is shown in the February number which has just been issued. There is a very good line-up of sporting reading material in this issue and good illustration is also a feature of the number.

The series of description articles, A. Bryan Williams' Breezes from the West and Raymond Thompson's In the Big Woods of Canada, continue with interesting instalments, while complete stories, fictions, true and instructive, are of outstanding merit. A short sketch of Outdoor Life, from the pen of F. B. Dond, entitled October Days, is a gem of its kind. A poem of greater merit, Nocturne of the Prairies, by David Howarth is also one of the features of the issue.

James Frise's cartoon in this issue is another masterpiece of humorous art with a flavor of the outdoors.

Rod and Gun is published monthly by W. J. Taylor Limited, Woodstock, Ontario.

DES MILLIERS DE MERES N'EMPLOIENT PAS D'AUTRE REMEDE

Les Pastilles Baby's Own sont le remède idéal pour les bébés et les jeunes enfants

Les mères canadiennes sont bien connues pour le soin qu'elles prennent de leurs jeunes enfants—la santé du bébé est la plus jalousement gardée et la mère est toujours sur le qui-vive pour un remède efficace et en même temps absolument sûr.

Des milliers de mères ont trouvé un tel remède dans les Pastilles Baby's Own et une foule d'entre elles n'emploient rien autre chose pour les maladies de leurs jeunes enfants.

Parmi elles se trouve Mme Howard King, de Truro N. E., qui déclare: "Je puis fortement recommander les Pastilles Baby's Own aux mères de jeunes enfants, vu que je ne connais rien pour les égaler pour les tout petits."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE F&ETCHER

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE F&ETCHER

L'HON. M. KING SERA CANDIDAT DANS PRINCE-ALBERT, SASK.

Hier après-midi, M. MacDonald, député libéral de Prince-Albert, a donné sa démission—Le 29 octobre dernier, il obtint plus de votes que ses deux concurrents réunis.

Ottawa, 16.—L'hon. W.-L. Mackenzie-King va poser sa candidature dans le collège électoral de Prince-Albert, Sask. Hier après-midi, le député de cette circonscription a présenté sa démission, laquelle a été suivie de l'émission de brefs pour une élection complémentaire. La mise en nomination a été fixée au 1er février et le scrutin au 15. Le premier ministre doit prononcer plusieurs discours dans Prince-Albert.

"J'espère, dit-il, que ma candidature dans cette ville va être un nouveau lien entre l'Est et l'Ouest."

Comme on lui demandait si, à présent que la Chambre s'est prononcée, le gouvernement procéderait aux nominations, il répondit que le cabinet userait de discrétion. Il ne croit pas, toutefois, que cette question soulève la moindre difficulté. Nulle autre élection complémentaire que la sienne ne s'annonce pour bientôt. Le premier ministre est sûr de son élection dans Prince-Albert. Le député démissionnaire, M. MacDonald, s'y est fait élire par 2,663 voix de majorité contre Albert Knox, progressiste, son plus proche concurrent. Le scrutin fut comme suit:

MacDonald, Lib., 5,301; Knox, Prog., 2,638; Diefenbaker, cons., 2,412. Le candidat libéral l'emporta donc sur ses deux compétiteurs réunis.

Voici les résultats électoraux dans Prince-Albert depuis 1911:

1911—J. McKay, cons., 3,316; W.-W. Rutan, Lib., 2,961.

1917—André Knox, Unioniste, 6,598; C. McLeod, Lib., 2,999.

1921—Andrew Knox, Prog., 8,525; L.-W. Brigham, Lib., 4,962; D.-W. Paul, Cons., 2,417.

Chacun reconnaît que le commerce des alcools est le problème le plus difficile que nous ayons eu à affronter.

Notre province a été la seule des provinces-sœurs, et le seul état du continent à faire preuve de bon sens dans ce domaine. La vague de prohibition, qui déferlait de toutes parts, s'est brisée chez nous.

Le gouvernement, déclarons-nous, il y a cinq ans, attache son sort à cette loi. Des prophètes de malheur—j'en vois actuellement plus dans cette enceinte!—nous ont prédit alors que nous venions d'assurer la défaite du gouvernement. La vérité, c'est que dans un demi-siècle d'ici ce sera encore une des plus belles œuvres du parti libéral et qui contribuera toujours à sa réélection.

Qui niera, en effet, le succès qui a couronné notre courageuse initiative? Un revenu annuel de \$5,000,000, une diminution considérable de l'ivrognerie, la substitution tant désirée de bons vins de France aux alcools forts dans une progression extraordinaire, un régime modèle qu'adoptent les provinces-sœurs les unes après les autres, et que les plus hautes autorités des Etats-Unis proclament être le système idéal, en face de la banqueroute de la loi Volstead. Voilà le bilan de notre œuvre.

Nos amis de l'opposition, qui voudraient toujours transformer en passif notre actif, ne nous ont pas ménagé la critique.

Que des abus, dont nous ne sommes pas responsables, se soient glissés dans l'application de la loi, la chose était inévitable. Et ces ennemis se répètent: C'est l'histoire de toutes les lois dans tous les pays.

Notre population n'en veut à aucun prix, et d'ailleurs l'expérience de nos voisins a démontré le vice fondamental de la prohibition.

Préconiser un autre régime?—Mais lequel?

Sans doute, nous ne pouvons pas espérer que nos adversaires proclament tout haut qu'ils nous approuvent. Mais que de bons conservateurs nous disent tous bas: bravo! J'ai la conviction que mon ami, le chef de l'opposition, est tenté de le

crier lui-même, ce bravo. On le surprendra un jour à faire un éloge, peut-être discret au début, de concert avec son collègue, le député de Laval, de la douce et bienfaisante liberté dont nous jouissons dans notre vieille province. Je soupçonne que la chose s'est déjà produite.

Mon honorable ami se trouvera alors en bonne compagnie. Il s'accordera avec le Dr Murray Butler, président de l'Université Columbia, qui disait récemment: "La province de Québec a fait une tentative rationnelle, sensée et morale. Là où les Etats-Unis ont failli complètement, Québec a réussi triomphalement. Nous sommes cent ans en arrière de nos voisins québécois"

(L'hon. L.-A. Taschereau, discours sur l'Adresse.)

NOS MINISTRES CANADIENS-FRANCAIS

La discussion qui vient de se terminer aux Communes, a mis en lumière particulièrement favorable, nos ministres canadiens-français.

L'honorable M. Lapointe, qui remplace le premier ministre, avait ouvert la discussion avec un tact et une diplomatie remarquable. Il avait exposé l'attitude du gouvernement, son respect de l'opinion publique et de la souveraineté populaire, qui l'avait fait convoquer le parlement aussitôt que possible, et remettre entre ses mains la décision finale. Son discours fut d'un ton élevé, modéré, plein de sens et de scrupuleuse attention.

Plus tard, au sein de la discussion et en réponse aux vives attaques de la gauche, l'honorable M. Cannon fit une vigoureuse démonstration des droits du parlement, et cita plusieurs précédents justifiant la situation du gouvernement. Avec un rare bonheur d'expression et un esprit toujours présent, il ferraila avec les adversaires, et ses ripostes aussi énergiques que solides, soulevèrent l'enthousiasme de la Chambre.

Puis ce fut l'honorable M. Boivin, à un autre moment du débat, qui précisa le sens de l'amendement Meighen et fit de la lumière dans les obscures équivoques créées à dessein par l'opposition. Il expliqua nettement l'attitude du gouvernement, et par une dialectique serrée, d'une logique invincible, il ramena le débat à sa signification précise.

Enfin, l'honorable M. Cardin termine la discussion du côté du gouvernement, par un plaidoyer aussi convaincant que bien ordonné, et où la chaleur éloquent de sa voix était toujours contenue par la plausibilité de son raisonnement et par son désir de convaincre par la seule force de son argumentation.

Ces quatre discours de nos compatriotes ont été fort admirés pour leurs qualités variées et distinctes. Et le fait qu'ils ont été tous prononcés en anglais, ajoute encore au mérite des orateurs et au plaisir que nous avons de les en féliciter.

ACTES ENREGISTRÉS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Vente, Mme Marianne Ouellet à Raymond Ouellet, 130, Arthabaska-ville.

Cession, Ambroise Thibault à Charles Roberge, p. 214 et autres, Ste-Victoire.

Vente, Louis Perrault à Arthur Vignault, p. 378, Bulstrode.

Testament, Rév. J. A. Houle à Mlle Léonie Houle et al. 1/2 n. 41-66, Bulstrode.

Vente, Joseph Proulx à Auguste Blanchet, 2-3 e. 525, Bulstrode.

Retraction, Victor Lemay à Victor Gélinas, sur Wilbrey Gélinas.

Vente, Wilfrid Pellerin à Noël Pellerin, p. 340, St-Paul.

Retraction, Willie Désilets à Adélar Désilets, 1/2 e. 323, Bulstrode.

Tutelle, Min. de Pierre Gagné, Pierre Gagné Tuteur, et Aleide Croteau sub. tuteur.

Vente, Jules Landry à Ernest Champagne, 461, Bulstrode.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.

2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.

3.—En le faisant lire.

4.—En lui apportant une collaboration littéraire.

5.—En sollicitant des annonces à son intention.

6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

PAINKILLER

Les papiers à dactylographes, Rubans et papiers Carbones marque MAPLE LEAF sont les meilleurs Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de "L'Union" ARTHABASKA, P. Q.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc

Clôtures et Broches de toutes sortes. Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER AU MOYEN DES EXCELLENTS COMBINES BARRAL

Voilà une question qui intéresse les ménagères. Il y a plusieurs procédés en usage: le "Water Glass", ou silicate de sodium soluble; l'eau de chaux. Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral", qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs.

Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité.

FRERE WILFRID, Régisseur, La Trappe, Oka.

Toutes les ménagères et fermières prévoyantes font, pendant l'été, des confitures et des cornichons; cela est fort bien, mais ce qu'elles doivent faire surtout, ce sont des provisions d'œufs pour l'hiver, lorsque les poules ne pondent plus et que les œufs sont devenus rares et chers.

Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des œufs achetés à 25 et 30 cents, la douzaine, pour les manger ou les vendre 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50 et 75 cents la douzaine. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratuite.

Prix du Combiné, 50 cents ou un étui de cinq Combines \$2.00 par la maille.

OCTAVIEN KOLLAND, Boîte Postale 2363, Montréal

Dépôt pour le Gros et le Détail à La Librairie de "L'UNION," Arthabaska, P. Q.

PORTRAIT DU PAPE PIE XI

Nous avons réussi à nous procurer des copies du portrait officiel de Sa Sainteté le Pape Pie XI: grandeur 16 x 20 pcs. Economique à encadrer et peu encombant sur le mur.

Prix l'unité: 25 sous. Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté?

S'ADRESSER A La Librairie de "L'Union" ARTHABASKA, P. Q.

Enveloppes! Enveloppes! 200,000

Nous avons fini de vendre les 200,000 Enveloppes que nous avions en stock il y a quatre mois. Mais nous venons d'en recevoir un autre 200,000 que nous sommes en mesure de vendre à des prix réellement avantageux. Les marchands, en achetant ici leurs enveloppes, épargneraient d'abord les frais de transport, et bénéficieraient de PRIX exceptionnels.

ACHETEZ VOS ENVELOPPES

—A LA—

LIBRAIRIE DE "L'UNION"

ARTHABASKA, P. Q.

A VENDRE AUX ECOILIERS

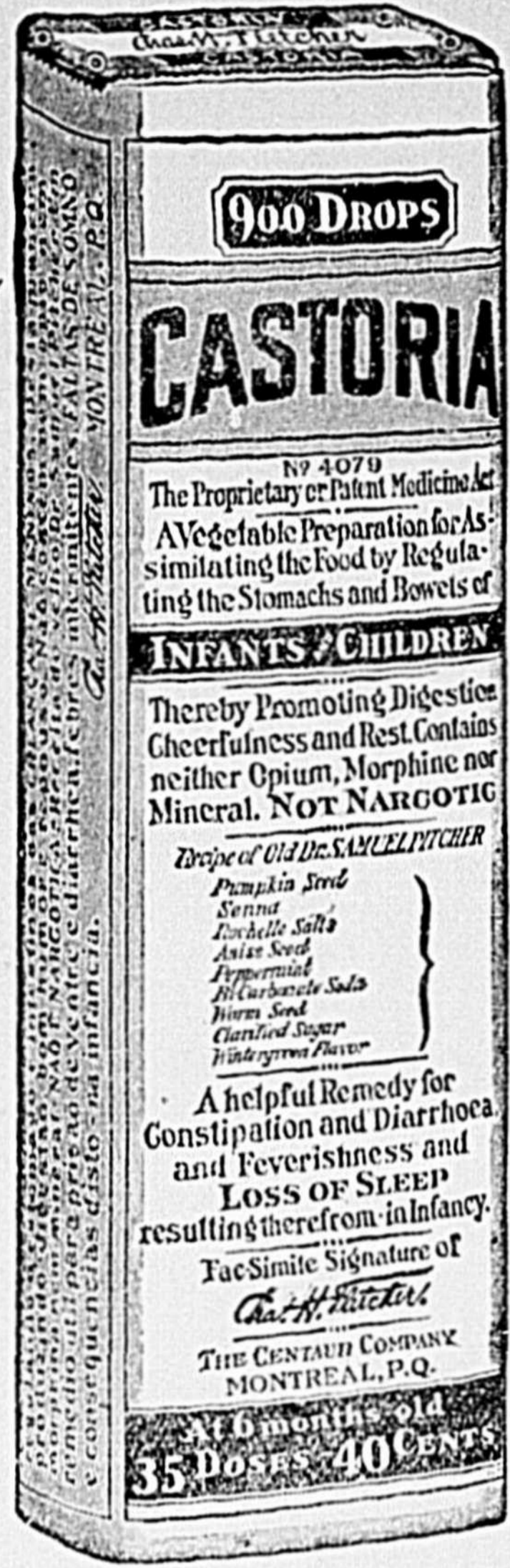
Achetez vos articles de classe à la LIBRAIRIE DE L'UNION et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants: Cahiers, Crayons, Plumes, Porte-plumes, Gomme, Règles, Coffrets, Calepins, Encer à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boîte de Peintures, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que: Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

La "Librairie de l'Union" vient de recevoir directement de Paris, un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées. Voir nos prix dans notre annonce au quatrième page.



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants,
Les Mères Savent Que
le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de

Chas. H. Fletcher
En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans

CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

UN PREMIER VOYE

Le gouvernement King, au premier vote donné au parlement, a obtenu une majorité de trois.

Il avait proposé l'examen de son programme dans le discours du Trône; et M. Meighen, le chef de l'opposition, avait posé la question de confiance par un amendement.

L'attitude des libéraux et des conservateurs ne pouvait faire doute: ils voteraient les uns pour, les autres contre le gouvernement.

Ce qui était intéressant et qui devait déterminer la majorité, dans un sens ou l'autre, c'était l'attitude des progressistes et des indépendants.

Ils sont en tout vingt-huit députés, élus dans différents comtés, et représentant une opinion indépendante des deux vieux partis.

Or, de ces vingt-huit députés indépendants des deux vieux partis, CINQ seulement ont voté pour les conservateurs, et la balance a voté pour le gouvernement.

C'est là le côté significatif de ce vote.

Les conservateurs, il est vrai, ont un plus grand nombre de députés que les libéraux.

Mais l'opinion progressiste et indépendante du pays, exprimée par ses représentants en Chambre, se range par un vote de 23 à 5 du côté libéral.

Cet appui est précieux.

Il indique que les conservateurs ne peuvent guère compter que sur leurs partisans, tandis que tous les autres groupes sont prêts à appuyer le gouvernement.

Si petite que soit sa majorité totale, le gouvernement King peut du moins se réclamer du fait qu'elle est composée d'éléments variés et représentatifs.

C'est un vote qui justifie l'attitude qu'il a prise en convoquant le parlement, et en faisant appel à la collectivité des représentants du peuple.

Le gouvernement King va maintenant soumettre à la discussion son programme, tel qu'il l'a exprimé dans le discours du Trône, et le parlement sera bientôt appelé à confirmer par son vote, le verdict qu'il vient de rendre contre l'amendement Meighen.

DES ELECTIONS GENERALES ?

Au lendemain du vote, au parlement fédéral, on a parlé d'élections immédiates et quelques journaux ont soutenu que c'était le devoir du gouvernement de dissoudre les Chambres et d'en appeler au peuple.

Nous ne voulons pas préjuger la question, mais, nous croyons sincèrement que cette opinion et pour le moins prématurée.

La situation est difficile et complexe, nous l'avons dit, mais ce n'est pas une raison pour y chercher des solutions radicales et hâtives.

Le gouvernement King a bien fait, selon nous, de convoquer le parlement et de s'en remettre à sa décision.

Le parlement a approuvé cette attitude par son vote.

Si petite que soit la majorité du gouvernement, elle offre du moins ce caractère qu'elle n'est pas faite exclusivement de partisans, mais qu'elle comprend vingt-trois indépendants, travaillistes et progressistes. Elle est, à ce point de vue, fort représentative.

Le devoir immédiat du gouvernement est de faire adopter son programme, tel qu'il l'a exprimé dans le discours du Trône. S'il obtient alors un nouveau vote favorable, ce doit nous ne doutons pas, il devra alors présenter ses mesures et faire voter les crédits nécessaires.

La petite majorité dont il dispose demandera, de la part des députés qui le supportent, une vigilance et une assiduité constantes. Ils sauront en faire preuve.

A mesure que la session avancera, on verra plus clair dans le sentiment persistant de la Chambre, et du pays.

Ce sera alors, le moment de parler ou non, d'élections générales ou partielles.

En attendant, le gouvernement fera TOUT son devoir en reconstituant sa formation et en soumettant ses mesures à la Chambre.

LE PREMIER GRATTE-CIEL DE MONTREAL

S'éleva sur un des endroits les plus historiques de la ville. — Pierre Gadoys

LE FEU AU CHATEAU FRONTENAC

Quebec, 14. — Le Château-Frontenac, un des plus beaux hôtels du pays et renommé dans tout le continent a été pendant cinq heures, hier soir, la proie des flammes. On calcule que les dégâts sont approximativement de deux millions de dollars. Les principaux dégâts ont été causés à l'ancienne partie de l'édifice, l'aile qui surplombe le Saint-Laurent et qui contient la grande salle de réception ainsi que la vieille tour. La nouvelle partie, surmontée de la tour de dix-huit étages, a été épargnée. Elle n'a été endommagée que par la fumée et l'eau.

Les ailes du nord et du sud ont été détruites. Les toits se sont effondrés. L'incendie commença vers 5 heures 30 ce soir dans la vieille tour et fit de grands progrès en peu de temps grâce au vent. Tous les pompiers de la ville furent appelés sur les lieux, mais un moment il fut difficile de combattre les flammes faute d'eau. Vu la force du vent et la rapidité avec laquelle les flammes se répandaient par tout l'édifice, la tâche des pompiers était des plus difficiles.

Il n'y eut pas de perte de vie et la partie de l'édifice où l'incendie commença n'était plus affecté aux voyageurs depuis quelque temps. Elle servait à loger les domestiques. Cinq pompiers, cependant, ont été blessés et ont dû être transportés à l'hôpital, une échelle qu'ils étaient à élever s'affaissa sur le sol.

La partie de l'édifice affectée fut immédiatement isolée. La structure d'acier et de ciment du nouvel édifice bravant les flammes, cependant, l'incendie progressa et consuma la partie supérieure de la toiture, du côté est. Les trois étages supérieurs furent la proie des flammes. Tout fut consumé ainsi que le contenu.

L'incendie désorganisa toute la ville. La plupart des députés logés à l'hôtel et tous accoururent sauver leurs effets et leurs documents.

Sur l'édifice de l'ancienne Banque d'Ottawa, qui appartient maintenant à la Banque Royale, on trouve sous le chapiteau de la colonne du coin une sculpture qui indique le prix payé par un ancien acheteur pour cette terre. On dit que dans les premiers temps du régime anglais, le terrain où s'éleva maintenant l'édifice, fut vendu par son propriétaire, un forgeron, pour deux rones de voiture et un flacon de rhum, comme le montre cette sculpture.

A VICTORIAVILLE

DEUX DANS UN



La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Est maintenant combinée avec le Magasin de Vaisselle et de Tapissierie dans le Magasin de Vaisselle, où vous pouvez vous procurer comme auparavant tout ce que vous désirez en fait de Drogues, Remèdes Patentés, Articles de Toilette, Poudre et Parfum, Chocolats, Cigars et Cigarettes, Articles de Librairie, Papier à Lettres, Tapissieries, Argenteries, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Tortoise, Aluminium, Granit, Vaisselle de toutes sortes, Services à dîner, etc., etc.

J.-P.-H. MASSICOTTE, PROP. VICTORIAVILLE.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS

A LA "LIBRAIRIE DE L'UNION" A ARTHABASKA

Un assortiment complet de marchandises de librairie tels que Livres de lectures, Papier à lettres, Articles de fantaisie, Statues et Statuettes, Chapelets, Médailles, Articles pour cadeaux, Sets d'écriture, Livres de messes, Articles de classe, Cartes à jouer, Cartes postales, Service à fumer, Articles pour bureaux, Plumes réservoir, Crayon automatiques, Articles en cuir, Rubans de papiers pour décorations, Lampes électriques de fantaisie.

Spécialités: Articles pour cadeaux et de souvenirs. Prix défiant toute compétition. "L'Imprimerie d'Arthabaska Inc." Libraire-Imprimeur Propriétaire Arthabaska, P. Q.

CALENDRIERS

LIVRETS DE COMPTOIR

Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix. LIBRAIRIE de "L'Union" Arthabaska, P. Q.

L'ALMANACH DU PEUPLE

L'Almanach du Peuple a maintenant fait son apparition dans notre ville, c'est un livre indispensable dans toutes les familles canadienne et que tous se hâteront de se procurer.

Qu'on n'attende pas trop tard car ils s'enlèvent rapidement à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska. Prix 25 sous. Postage 19 sous.

LE JOURNAL REGIONAL

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux titres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1o Il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux; 2o Il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire nos autres journaux.

"L'Union des Cantons de l'Est", journal régional, ne devrait-il pas, alors, pénétrer dans tous les foyers de la région?

Le prix de son abonnement, qui est de \$1.00, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner \$1.00 pour se procurer le moyen d'avoir, chaque semaine, des nouvelles de toutes les paroisses de la région?

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner à "L'Union des Cantons de l'Est"? Eh! bien, nous faisons présentement à ceux qui ne sont pas encore abonnés à "L'Union des Cantons de l'Est", respectueuse suggestion de s'abonner aujourd'hui même — pas demain, mais aujourd'hui.

PACIFIQUE CANADIEN

Modifications dans le service des trains ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

DEPART DE QUEBEC (Gare du Palais)

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 9.00 a. m. dimanche seulement. Arr. Trois-Rivières 11.40 a. m.

"L'EXPRESS DE JOUR", 9.00 a. m., dimanche excepté. Arr. Montréal (Gare Viger) 3.15 p. m.

"LE FRONTENAC", 1.30 p. m., tous les Jours. Arr. Montréal (Gare Windsor) 6.15 p. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 4.00 p. m., dimanche excepté. Arr. Trois-Rivières 6.25 p. m.

"LE VIGER", 5.00 p. m., tous les Jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 9.45 p. m.

"L'EXPRESS DE NUIT", 11.55 p. m., tous les Jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 6.50 a. m. et (Gare Windsor) 7.20 a. m.

ARRIVEES A QUEBEC (Gare du Palais)

"L'EXPRESS DE NUIT", 7.00 a. m., tous les Jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 11.30 p. m., et (Gare Viger) 11.55 p. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 9.50 a. m., dimanche excepté. Dép. Trois-Rivières 7.25 a. m.

"LE FRONTENAC", 2.00 p. m., tous les Jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 9.15 a. m.

"L'EXPRESS DU JOUR", 3.40 p. m., dimanche excepté. Dép. Montréal (Gare Viger) 9.45 a. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 10.20 p. m., dimanche seulement. Dép. Trois-Rivières 7.50 p. m.

"LE VIGER", 9.45 p. m., tous les Jours. Dép. Montréal (Gare Viger) 5.00 p. m.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093; Château Frontenac, tél. 2-1840 et Gare du Palais, tél. 2-0663.

C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique, Gare du Palais, Québec.

ou à R. G. AMIOT, Agent de District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

UN NOUVEAU LIVRE A LIRE

L'ouvrage a pour titre: "Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Cassepinnette". C'est une histoire en deux parties, originale, humoristique et complotant, dans un roman propre à provoquer bien des éclats de rire, l'une des meilleures leçons d'hygiène rurale. L'auteur, dans des pages pleines de verve, nous offre un récit parsemé de scènes bien canadiennes, de types de paysans, de légendes et de traditions de chez nous qui seront goûtés par tout le monde mais surtout par les gens de la campagne. Chacun de ses personnages présente, par ses actes et par ses paroles, une icône de choses et qui forme un volume de haute utilité en même temps que très agréable à lire.

C'est une trouvaille heureuse qu'a faite l'auteur, Jean de la Glébe, en imaginant de présenter un sujet aussi pratique dans une forme aussi originale et amusante. Il y a de tout là-dedans, surtout un sorcier merveilleux dont il faut lire les démentés avec Belzébuth.

Ce livre populaire mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs qui y trouveront en se récréant au coin du feu des renseignements judicieux et instructifs.

Le roman, de belle tenue typographique, a près de cent pages avec illustrations appropriées. Il est édité par M. L. P. Desjardins, de Québec, qui en a acquis les droits d'auteur. C'est une œuvre que nous recommandons fortement à tous ceux qui aiment à unir l'utile à l'agréable, à s'amuser en s'instruisant.

On peut se procurer cette brochure au prix modique de 25 sous, franco, à La Librairie de l'Union, à Arthabaska, P. Q.

AUTOMOBILE A VENDRE

Un bon automobile Studebaker spécial 6, Touring, en parfaites conditions, remis à neuf. S'adresser à J. O. DUBUC, Victoriaville, P. Q. 14 mai.—j.n.o.

AVIS AUX ABONNES DES ETATS-UNIS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, TOUS NOS ABONNES DES ETATS-UNIS QUI N'AURONT PAS PAYE LEUR ABONNEMENT A "L'UNION DES CANTONS DE L'EST", VERRONT LEUR NOM RETRANCHE DE LA LISTE DES ABONNES ET LEUR COMPTE MIS EN COLLECTION, ENTRE LES MAINS DE NOS COLLECTEURS AMERICAINS.

Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à 2 1/2 milles du village de St-Albert et à 5 milles de Victoriaville.

Cette terre contient 280 acres, dont 230 en culture et la balance en bois de commerce. 125 acres sont en belle terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances, quatre granges avec écuries, silo, moulin à vent pour fournir l'eau dans toutes les bâtisses. Environ 40 arpents de labour de fait. Rouland d'Agriculture, consistant en machines agricoles, etc., etc.

Aussi 40 bêtes à cornes, 4 chevaux, voitures, etc., etc.

Cette terre pouvant faire deux établissements, pourra être vendue séparément ou tout d'un lot. Une personne peut acheter que le terrain s'il le veut, au goût de l'acheteur. S'adresser à HENRI LEVASSEUR, Contracteur, Victoriaville, P. Q.

Agrandissement de Photographies

Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous avons justement dans notre établissement, une personne qui s'occupera exclusivement de l'agrandissement de photographies, portraits, groupes, etc. Fini au crayon (brun et noir); fini Sepia (brun); fini Pastel (en couleurs), etc., etc. Grandeur oval 14 x 20 bombé ou carré; 16 x 20 plat.

Il y a déjà plusieurs années que notre nombreuse clientèle nous demandait de combler une lacune existante, car vous n'ignorez pas que jusqu'à maintenant, bien peu nombreuses sont les maisons responsables qui s'occupent de ce genre de travail, et garantissent leur ouvrage. Par contre, nos villes et nos campagnes sont parcourues par des agents très souvent malhonnêtes qui extorquent du public des souvenirs très précieux avec de belles paroles, et avec un système quelconque, réussissant à persuader leurs victimes de leur bonne foi, et se font payer si possible, un prix fabuleux pour un escompte substantiel pour ensuite disparaître et ne plus revenir; ou reparaitre avec des moyens si bien préparés qui forcent le client à de nouveaux déboursés imprévus.

Prix cotés sur demande pour toute autre grandeur aussi que pour travail hors de l'ordinaire, tel que: changer d'habit, chapeau, etc. Notre ouvrage est garanti. Il est cependant important que vous nous fournissiez la meilleure photographie possible comme original. Pour fini "Pastel" donnez la couleur des yeux, cheveux, barbe, vêtements, etc.

Dix jours sont ordinairement suffisant pour finir tout travail. Aussi: Cadre pour encadrement de portrait de toute les qualités et de tous prix.

S'adresser à La Librairie de "L'Union", Arthabaska.

Canada Province de Québec District d'Arthabaska Cour Supérieure No 287 Omer Laramee, cultivateur, du canton de South Durham, va Demander, J. B. Garzaill, demeurant à un endroit inconnu des Etats-Unis d'Amérique, & Détendeur Ensemble H. Gagné, de Safoord, dans l'Etat du Maine, Etats-Unis d'Amérique, M. en cause. Il est ordonné au défendeur et au mis en cause de comparaître dans le mois, Arthabaska, 19 décembre 1925. MARCEAU & PICHÉ, P. C. S. Garceau & Ringuelet, Avts du demandeur.

A VENDRE

Une belle propriété de 75 x 200 pieds de profondeur, bâtie en brique, en 1921. Située sur la principale rue dans le village de Princeville à 400 pieds du chemin de fer, avec deux magasins et deux loyers en bas et en haut, aussi hangar à bois et écurie. Rapportant \$720.00 par année, de loyer. A vendre à un prix très bas et à bonnes conditions. S'adresser à PHILIPPE LACHANCE, Princeville, 28 sept.—j.n.o.

ARMAND VANISHING CREAM AND COLD CREAM

are as necessary to the skin and complexion as rain and sun to a flower. Clear, radiant coloring, soft, fine texture, absence of blackheads, enlarged pores, etc.—these are rewards for the consistent use of Armand Creams, according to directions.

Pharmacie de Victoriaville Dr J.-P.-H. Massicotte, Victoriaville, P. Q.



A VENDRE A BON MARCHÉ

Un Secrétaire-Bibliothèque et un sofa. S'adresser à R. GUAY, Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

A VENDRE

Calco (engrais chimique) en sac de 160 lbs. Plâtre, en sac de 100 lbs. 2 pompes à Gazoline avec tank (seconde main). (Spring beds) tapis et préclerts (seconde main). Voiture de charge (seconde main). Harnais double et simple. 1 Truck automobile de 2 tonnes. 2 parcs de Téléphone Local. S'adresser à HOTEL BERNIER, Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

Aux Automobilistes

Nous avons en vente à notre Librairie "Quebec Official Tour Book", édition 1925. Ce guide est très utile, il est bilingue et contient les détails complets des routes pour automobiles dans la Province de Québec, l'Est d'Ontario, une partie des Provinces Maritimes, ainsi que les principaux points de la Nouvelle-Angleterre et New-York, etc.

Il forme un beau volume de 330 pages sur papier de luxe, illustré de Gravures et cartes, élégamment relié avec titre doré. Prix: \$2.50.

L'édition de 1924 s'est vendue dans l'espace d'un mois après avoir été publié. S'adresser à La Librairie de "L'Union", Arthabaska, P. Q.

Thé dont la saveur est une révélation.

C'est la pureté et l'arôme du

THE

"SALADA"

qui lui ont valu son immense popularité.
Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

POUR VOS

**IMPRESSIONS
DE LUXE...**

Lettres de Faire Part,

Cartes d'Invitations

Cartes de Remerciements pour

Sympathies ou Cartes Souvenir,

Notre assortiment est très varié

Et de la plus récente nouveauté.

Attention spéciale aux Commandes données par la
malle.

Demandez nos prix

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

ARTHABASKA, P. Q.

Bouchers et Marchands

NOUS venons de recevoir une
grande quantité de papier à en-
velopper

KRAFT

Fabriqué spécialement pour les Bouchers,
Marchands, etc., etc.

EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PA-
PIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST
POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN
DEFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Mar-
chandises Sèches, les Viandes, le Poisson,
les Provisions, etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier
à la livre!

DOUBLE ECONOMIE !

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de
6 pcs, 12 pcs, 18 pcs, 20 pcs et 24 pcs.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS
9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITE.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

**UNE ECLIPSE DU
SOLEIL EN 1932**

Elle sera totale et le cône d'ombre
passera au-dessus du Canada

Albany, New-York, 17.—L'observa-
toire Dudley annonce aujourd'hui
d'après une révision des calendrs du
Dr Egan von Oppolzer, de l'Académie
de Vienne, une éclipse totale du
soleil visible au Canada, à New-
York et les Etats de la Nouvelle-
Angleterre, en 1932. Les calendrs du
Dr Oppolzer servent depuis un demi-
siècle de guides dans la prévision
des éclipses de soleil.

Au moment de l'éclipse totale de
janvier 1925, on annonça qu'il n'y
aurait plus d'autre éclipse du so-
leil visible dans la partie nord-est
des Etats-Unis avant un siècle. Au-
jourd'hui, cependant, M. Benjamin

Ross, directeur de l'observatoire, et
son assistant, Sébastien Albrecht,
affirment que de nouveaux calculs
basés sur les plus récents tableaux
de la lune font voir qu'au lieu de
passer au Labrador comme semblaient
le prouver les calculs du Dr
Oppolzer, l'éclipse totale de 1932
passera au-dessus des Etats de la
Nouvelle-Angleterre et sur la côte
du Massachusetts.

Von Oppolzer, d'après ces savants,
n'a fait que calculer approximative-
ment la date et le lieu des éclipses
du soleil et n'a fait qu'indiquer sur
ses cartes le commencement, le mi-
lieu et l'extrémité du cône d'ombre
de la lune.

Venez visiter notre Librairie.
Vous serez les bienvenus et vous
aurez une idée de ce que nous
avons en magasin.

**LE DEVOIR
D'UNE FEMME**

Est de dire à ses sœurs souffrantes
comment une nouvelle santé
peut être obtenue

"Le devoir d'une femme envers
une autre est de le lui dire. Mais le
mauvais conseil est pire que pas de
conseil du tout."

"Voilà pourquoi" dit Mme Flo-
rence Glebe, 311, Royal Apts, Ham-
ilton, Ontario. "Je crois qu'il est
de mon devoir de donner aux fem-
mes un renseignement concernant
les Pilules Roses du Dr Williams
pour les femmes pâles. D'abord je
dois dire que je suis une garde-
malade diplômée de l'une de nos
écoles de gardes-malades d'Hamil-
ton, ayant eu un grand nombre d'an-
nées d'expérience dans le traitement
des cas de maladies nerveuses et au-
tres chez les femmes.

"Je puis déclarer que pendant
les trois dernières années, je ne me
suis pas sentie aussi bien que je le
devais. J'ai été sous les soins de
notre médecin. Il me déclara que
je ne prendrais pas de mieux à
moins d'un changement de climat.
Mes symptômes étaient que je me
fatiguais facilement, étais pâle et
essoufflée. Quand je montais un es-
calier, le cœur me battait violen-
ment et avais une sensation de fai-
blesse. Si j'étais dans une cham-
bre je devenais toute en sueurs. Des
points noirs me flottaient devant les
yeux et j'avais des douleurs aiguës
dans la tête. Jene dormais pas
bien la nuit et était agitée dans mon
lit. Mon appétit était capricieux et
pauvre. J'essayai un grand nom-
bre de remèdes qui étaient annoncés
mais sans de bons résultats. Je
commençais à me sentir désespérée,
car, quand je rencontrais des amies,
elles me disaient: "Ma foi, tu as
l'air très malade". Je maigrissais
et étais démoralisée. Mon mari ar-
riva à la maison, un soir, comme
d'habitude me demandant, comment
j'étais, et à ma réponse, il dit:
"Bien, essaie ceci", et il me donna
une boîte de Pilules Roses du Dr
Williams. Il me dit de les essayer
et que dans tous les cas elles me
feraient du bien. Je les ai essayées
et elles m'ont apporté de prompts
résultats. Dans le temps que j'en
ai pris quatre boîtes je puis franche-
ment dire que je me sentis comme
une autre personne. Je pouvais à
peine le réaliser moi-même. Les
personnes que je rencontrais disaient
"Vraiment tu as l'air très bien.
Qu'est-ce que tu as pris?" Je ré-
pondais que j'avais pris les Pilules
Roses du Dr Williams et leur ré-
ponse était toujours: "Bien, elles
vous ont certainement fait du bien."
Je puis maintenant bien manger et
bien dormir. La terrible douleur
aigüe est disparue de ma tête, je
fais mon travail et je me sens ren-
forcée. Mes couleurs sont revenues
et les pilules m'ont donné une vitalité
nouvelle. Je suis profondément
reconnaissante que mon mari m'ait
apporté la première boîte de Pilules
Roses du Dr Williams. Je dirai
avec plaisir à tout le monde ce que
ces pilules ont fait pour moi et vous
avez toute permission de publier
cette déclaration dans l'espérance
que mon expérience pourra aider
quelque autre personne."

Si vous voulez envoyer votre nom
et votre adresse à la The Dr Wil-
liams Medicine Co., Brockville, Ont.,
une petite brochure "Comment
reconstituer le sang" vous sera en-
voyée franco par la poste. Cette
petite brochure renferme plu-
sieurs conseils utiles pour la santé.

Vous pouvez vous procurer ces
pilules chez tout marchand de remè-
des ou par la poste à 50 cents la
boîte de The Dr Williams Medicine
Co., Brockville, Ont.

**L'OEUVRE DU
GOUVERNEMENT
TASCHEREAU**

Le débat se continue sur l'adresse
en réponse au discours du Trône, à
Québec.

Toutefois, l'opposition n'a pas
réussi à montrer que le gouverne-
ment Taschereau avait mal agi dans
les différentes lois qu'il a fait adop-
ter à la législature.

Le gouvernement, au contraire, a
pris les intérêts de la province dans
la plus large mesure, et nous en
retrouvons aujourd'hui des résultats
avantageux.

Dans tous les domaines de l'acti-
vité économique nous bénéficions de
l'œuvre du gouvernement libéral.

L'instruction publique s'est déve-
loppée de façon notable; nous pos-
sédons aujourd'hui des routes qui
attirent en notre province un tou-
risme considérable; nous avons



**Chaque sac de Ciment
"Canada" représente l'expé-
rience de plusieurs années.**

La fabrication du Ciment est un art.
La qualité uniforme du Ciment "CANADA" représente l'ex-
périence de plusieurs années dans la fabrication.
Le Ciment "CANADA" est fabriqué par des employés qui ont
l'expérience voulue, ceci assure la qualité uniforme continuelle-
ment.
Soyez certain — achetez le Ciment "Canada" des vendeurs atti-
rés. Leur approvisionnement est protégé par l'immense ré-
serve que nous avons toujours dans nos entrepôts, des entrepôts
bien distribués; ceci vous assure d'une livraison bien réglée.
Ceci est une garantie contre les délais coûteux et de plus, vous
assure une qualité supérieure de Ciment.
Pour toute ouvrage en béton achetez du Ciment "CANADA"
mûri et fiable, d'une marque reconnue, fabriqué et emmagasiné
dans la Province de Québec.

Notre département d'informations est prêt à coopérer avec
vous pour tout ce qui concerne l'emploi du béton. Ce départe-
ment est à votre disposition gratuitement.
Ecrivez si vous voulez des informations techniques ou suggestions

Canada Cement Company Limited
Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal
Bureau des ventes: Toronto Winnipeg Calgary
Montréal

**LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT**

aussi une politique de colonisation
qui produit des fruits précieux.
Nous avons tout lieu de croire que
le gouvernement n'a pas fait fausse
route, et ce n'est pas M. Stuvé et
ses aides qui pourront nous écarter
de ce chemin.

L'opposition se livre à une criti-
que acerbe de la politique du cabinet
provincial, mais elle ne présente rien
qui puisse remplacer ce qu'offre le
gouvernement.

On voit immédiatement que cette
critique n'est pas sincère, et qu'elle
est basée sur l'intérêt seulement et
les préjugés politiques.

Nous avons, à la législature de
Québec, un gouvernement qui nous
donne une prospérité qu'on n'a pas
connue jusqu'ici, et qui a assuré à
nos industries un développement
tout particulier.

Nous devons avoir confiance en
l'administration libérale de la pro-
vince; depuis vingt-huit ans qu'elle
préside à nos destinées, nous n'avons
véritablement aucun reproche à lui
faire.

Elle a développé la province, at-
tiré ici des capitaux importants; elle
a aussi développé nos richesses
naturelles dans une large mesure.

Nous avons vu des villes grandir
et prospérer, telles que celles de
Grand-Mère, Shawinigan Falls, La
Touche, et actuellement, nous assis-
tons à la fondation d'une ville nou-
velle à l'île Malgine, dans le Sa-
guenay.

Nos finances sont également dans
le meilleur état; chaque année, nous
avons un surplus de recettes sur les
dépendances, et nous pouvons contrac-
ter des emprunts aux taux les plus
favorables.

Nous avons confiance que le peu-
ple de cette province continuera de
donner son encouragement au gou-
vernement Taschereau; et le débat
sur l'adresse nous indique, une fois
de plus, que l'opposition n'a rien
de sérieux à lui reprocher.

**PAS D'OPPOSITION
DES PROGRES-
SISTES**

Prince-Albert, Sask. 18.—L'exé-
cutif de l'Association libérale du
comité de Prince-Albert a approuvé
à l'unanimité aujourd'hui la démis-
sion de M. Charles MacDonald et
promis au premier ministre King
son appui unanime.

Il dépendra du chef conservateur
à Ottawa qu'un candidat conserva-
teur soit placé sur les rangs. Le
président de l'association conserva-
trice a déclaré qu'il attendait une
réponse d'Ottawa. On nie la rui-
meur voulant que l'honorable M.
Patenaude ait été invité à se pré-
senter comme candidat conservateur.

Prince-Albert, Sask. 18.—L'exé-
cutif de l'association progressiste a
décidé cet après-midi de ne pas
faire d'opposition au premier mi-
nistré King. M. Ander Knox, l'an-
cien député progressiste du comté,
était présent.

Le communiqué dit que le pro-
gramme de législation du discours
du Trône contient des mesures di-
rectement en ligne avec les prin-
cipes du parti progressiste, que les in-



CHASSE ET PECHE

Revue Mensuelle consacrée à la
Chasse et la Pêche et tous les
Sports qui s'y rattachent.

On annonce la publication, pour
la fin de février, d'une nouvelle re-
vue sera consacrée à la chasse et à
la pêche et à tous les sports qui s'y
rattachent.

Elle sera d'un intérêt particulier
pour tous ceux qui aiment ces sports.
Chasseurs-pêcheurs, éleveurs d'a-
nimaux à fourrures, campeurs-trap-
peurs, guides, etc., y trouveront un
intérêt soutenu grâce aux articles
spéciaux et aux nombreuses illustra-
tions qu'elle renfermera.

Elle sera sous la direction de M.
Raoul Renault, directeur de l'Argus
de la Presse Internationale, 552,
Première Avenue, Québec.

Abonnement: \$3.00 par année.
Ne manquez pas de vous abonner,
vous aurez de l'agrément à la lire et
vous y trouverez des renseignements
intéressants.

**L'ALMANACH DU
PEUPLE**

L'ALMANACH DU PEUPLE,
publié par la maison Beauchemin,
nous arrive pour 1926, avec sa do-
cumentation utile, ses articles ins-
tructifs, amusants, qui en rendent
la lecture si agréable.

Outre les principaux faits de l'an-
née 1925 et les grandes questions
d'actualité, l'almanach traite d'agri-
culture, de médecine, d'hygiène, de
sports, etc.

"Instruire en divertissant" est
la maxime dont l'Almanach du Peu-
ple a fait sa devise et qu'il réalise
pleinement.

Cet Almanach est en vente à La
Librairie de "L'Union", Artha-
baska, au prix de 25 sous.
Postage: 10 cts.

1926

Le Calendrier du Diocèse de Ni-
cole est maintenant en vente à La
Librairie de "L'Union" Artha-
baska.

10 cts franc de port.

Images Mortuaires

Les images mortuaires sont sans contredits les meilleurs objets que l'on
puisse offrir à un parent ou ami du défunt, pour l'engager à adresser à Dieu
une prière, pour le repos de son âme.

Afin de mettre ces images à la portée de tous, nous les offrons aux bas
prix suivants. Impression comprise du nom, de l'âge du défunt et des prières
Avec une croix à la place du portrait

25 IMAGES.....	\$1.00	25 IMAGES.....	\$2.00
50 IMAGES.....	\$1.25	50 IMAGES.....	\$2.50
75 IMAGES.....	\$1.50	75 IMAGES.....	\$3.00
100 IMAGES.....	\$2.00	100 IMAGES.....	\$3.50

Envoyez l'argent en même temps que la commande.
Ecrivez bien lisiblement.
Nous acceptons des bords de poste ou des timbres, pour toute traction de
piastre.

Les formules ou prières seront mises suivant l'âge ou l'état du défunt, ou
tout autre à votre choix.
Nous n'acceptons aucune commande moins de 25 cartes.
Envoyez si possible le meilleur portrait du défunt que vous avez.
Nous pouvons reproduire un portrait, et le détacher d'un groupe, aussi
bien que s'il était pris seul, mais indiquez-nous lequel vous désirez faire repro-
duire, par une petite croix au-dessus de la tête ou au pied; mais jamais dans
la figure ni trop près de la tête.

Nous avons au-delà de 75 variétés de cartes différentes, à moins d'avis
contraire nous les enverrons différentes.
Toutes commandes par la malle recevront la plus prompte attention.
Lorsque l'ouvrage sera terminé, le tout vous sera retourné par la malle
sans charge extra.

Votre tout dévoué,
ADRESSEZ VOS ORDRES: "L'UNION DES CANTONS DE L'EST,"
Arthabaska, P. Q.
P.S. Nous garantissons notre ouvrage de première classe, car nous faisons
une spécialité de ces cartes, et promettons de vous satisfaire.
Nous avons le plus beau choix de cartes mortuaires, récemment reçues de
Paris que vous puissiez désirer.
Nous conseillons à tous ceux des alentours de venir les choisir eux-mêmes.
Pour ceux trop éloignés nous les choisirons suivant l'âge et l'état de la per-
sonne défunte.
(Déterminez ce coupon sur lequel vous remplirez vos ordres. Et vous nous le retournerez
par la malle.)

Nom du défunt.....
Epoux de.....
Décédé à.....
Le.....
Ou Fils de.....
A l'âge de.....
Nombre de cartes sans portraits.....
Nombre de cartes avec portraits.....
Montant de l'argent inclus \$.....
Votre nom.....
Votre adresse.....

Commande donnée à L'UNION DES CANTONS DE L'EST Arthabaska,
Vous trouverez aussi: Cartes-Deuil de visite. Bouquets spirituels
cfrandes de messes. Enveloppes, Papier deuil

ETABLI EN 1866
L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA
LIBRAIRIE de "L'UNION"
—ooo ARTHABASKA ooo—

**Cadres, Moulures,
Miroirs, Vitres,**
Etc. Etc.

— SPÉCIALITÉ : —
Cadres faits sur commande au plus bas
prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ
DE MOULURES A CADRES...
Demandez nos prix pour
VITRES ET IMAGES DE
TOUTES GRANDEURS
GROS ET DETAIL

ARTHABASKA, P. Q.

**CONVENTUM DES ANCIENS
ELEVES DES FRERES DU
SACRE-COEUR AU COLLEGE
DE VICTORIAVILLE**

Tous ceux qui furent élèves des
Frères du Sacré-Cœur soit au Col-
lège d'Arthabaska avant 1905, ou au
Collège de Victoriaville depuis cette
date, seront heureux d'apprendre
que les Frères vont tenir une con-
vention des Anciens de cette Insti-
tution renommée.

La réunion aura lieu à Victoriaville
dans le magnifique Collège
qu'on a agrandi considérablement.
Ce sera l'été prochain à une date
qui sera fixée sous peu.

Mgr Brunault, évêque de Nicolet,
bénira alors la chapelle neuve.
Les intéressés sont respectueuse-
ment priés de faire parvenir leur
adresse actuelle au Rév. Frère Di-
recteur, Collège du Sacré-Cœur,
Victoriaville, P. Q.

**AVIS AUX
AMATEURS
DE CHASSE**
Les amateurs de chasses trou-
veront à acheter chez M. Albert
Beauchesne, marchand, à Artha-
baska, des beaux chiens de chasse
de race "American Fox Hound".
Pour le prix s'adresser soit à lui-
même ou par correspondance à
Arthabaska, P. Q.
18 juin—J.n.o.

Si vous avez un membre de vo-
tre famille, ou des parents qui
meurent, n'oubliez pas de faire
imprimer des cartes mortuaires
sur lesquelles sont imprimées de
belles prières, pour distribuer à
vos parents et vos amis.
Nous venons de recevoir des
meilleures manufactures de Mont-
réal, Toronto et des Etats-Unis,
un bel assortiment de Tapisserie,
dans des différents patrons, que
nous vendons à notre Librairie,
à des prix défiant toute compétition.
Venez nous voir.

CONVENTUM DES ANCIENS ELEVES DES FRERES DU SACRE-COEUR AU COLLEGE DE VICTORIAVILLE

Pendant les vacances 1926 il y aura au Collège de Victoriaville une grande réunion des Anciens de cette institution, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

La date de ce conventum n'est pas encore déterminée.

Mgr de Nicolet a promis d'être des nôtres alors et de bénir la nouvelle chapelle.

Les intéressés sont respectueusement priés de faire parvenir leur adresse actuelle au Rév. Frère Directeur, Collège du Sacré-Coeur, Victoriaville, P. Q.

FUNERAILLES DE MME J. SPENARD

C'est le 12 janvier 1926, au milieu d'une nombreuse assistance, qu'ont eu lieu, à la cathédrale des Trois-Rivières, les funérailles de Mme Jeannette Spénard. Les membres de la chorale de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Turcotte, maître de chapelle, ont rendu avec beaucoup d'âme la messe des morts harmonisée et plusieurs morceaux de circonstance.

La levée du corps à l'église a été faite par M. l'abbé T. Giroux, du séminaire St-Joseph de cette ville, et le service fut chanté par M. le chanoine F. Boulay, curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés P. Normand, chanoine de l'évêché, et Donat Fréchet, vicaire de la cathédrale. Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier assistait au trône. Plusieurs prêtres avaient pris place dans le chœur.

Les porteurs étaient: MM. Maurice Désy, Maurice Fortin, Maurice Ryan, Albert Paquin, Dionis Blais, fils, et le Dr René Coutu.

Les porteuses étaient: Mmes Eliane Carignan, Germaine Letourneau, Alice Ferron, Marie-Ange Dubé, Blanche Ferron et Marguerite Bourgeois.

Le deuil de la défunte était conduit par son père, M. J. Arthur Spénard, ses frères, Georges A. Spénard, François, Jean-Jacques, Fernand Spénard.

Ses oncles: MM. Arthur Nobert, Trésorier, L. P. Nobert, Henri Nobert et P. X. Nobert. Ses cousins: Paul Spénard, de Montréal, Geo. Philippe Spénard, Modeste Spénard, Arthur-François Spénard, François-A. Nobert, Roland Nobert, Louis-François Nobert, Paul-Henri Nobert, Robert Giroux, Jean-Marcel Giroux, Antonio Normand, François Lajoie, avocat, H. Lambert, Z. Marchand et R. Ferron, Samuel Lauzé.

Remarqués dans l'assistance: Son Honneur le maire Art. Bettez, M. A. Béliveau, avocat, greffier de la cité, M. le magistrat Alf. Marchildon, M. le magistrat F.-X. Lacoursière, M. L.-P. Mercier, M. P. P. L'hon. Jacques Bureau, MM. J.-B. Loranger, échevin, F.-X. Michelin, échevin, Dr O. Tourigny, Maurice Duplessis, avocat, Charles Bourgeois, avocat, Geo. Méthot, avocat, L. Méthot, avocat, Frs. Désilets, avocat G.-H. Robichon, avocat, E. Langlois, avocat, John Bourgeois, Z. Forest N. P., F. Lord, avocat, J.-A. Lemire, N. P., A. Lebrun, N. P., Léon Lajoie, avocat, J.-A. Trudel, N. P., V. Abram, N. P., William Ferron, V. Burrill, R. Ferron, A.-E. Verrean, Geo. Farley, C.-E. Vigneau, N. P., L.-G. Jourdain, J.-N. Bourassa, Dr. O. Poirier, M. V., Dr J. H. Vigneau, M. V., Auguste Bellefeuille, J. S. Rivard, P. Rivard, Jules Caron, L.-N. Jourdain, Nap. Godin, L.-J. Savard, R.-A. Musey, Jules Vaehon, chef de police, le capitaine Bellemare, Norman Labelle, Fred Argall, T. Argall, M. Marcotte, C. Lanouette, R. Marcotte, avocat, Albert Langlois, Réal Fugère, Armand Langlois, Émile Carignan, L.-S. Laidlaw, Joseph Labarre, Réal Lajoie, Henri Bisson, A. Fugère, Roger Bisson, avocat, J.-O. Cloutier, Joseph Panetton, J.-P. Gariépy, le colonel Raoul Pellerin, Benj. Panetton, Adjoint Germain, U. Carignan, Azarias Germain, J.-N. Godin, J.-L. Fortin, Paul Fortin, A. J. Boisjoli, A. Sanford, Arthur Larue, J.-A. Charbonneau, A.-J. Comtois, L. Magny, C.-E. Pagé, A.-J.-B. Robert, W.-P. Grant, C.-E. Hébert, J.-A. Dufresne, W.-H. Trow, G.-A. Dufresne, G. Dérôme, J.-L. Durand, Dr W. Godin, Dr Aubin, Dr H. Lacroix, Dr C.-N. DeBlois, Edmond M. Bourassa, R. Ryan, L.-D. Durand, avocat, Louis Badeux, A. Giroux, L.-T. Laflamme, B. Goldenberg, Bernard Goddenberg, L.-D. Blais, P.-R. Dupont, Adolphe Paquin, Henri Paquin, A. Larue, P.-H. Maréchal, Colbert Julien, Pierre Paquin, J.-A. Bédard, Dr F. Houde, Dr J. Bédard,

L.-P. Gouin, P. Martel, avocat, Dr Choquette, L. Girard, W. Morgan, G. Létourneau, L. Madore, Z. Madore et une foule d'autres. Les Communautés de la ville étaient représentées.

L'inhumation eut lieu au nouveau cimetière catholique de Trois-Rivières dans le terrain de la famille.

Plusieurs tributs floraux ainsi qu'un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels, de cartes et télégrammes de sympathies ont été envoyés à la famille de la regrettée défunte.

Offrandes de fleurs: La famille de M. Arthur Spénard, couronne; M. et Mme Philippe Nobert, couronne; M. Wilfrid Cadoret, couronne; M. R. Rodolphe Bédard, couronne; M. J. de Jos. Racette, couronne; M. Clément Lanouette, gerbe de blé; Dionis Blais, fils, couronne; Hon. Jacques Bureau, couronne; le Maire Art. Bettez, et Mme la Marquise de la Roche; M. et Mme Alice Ferron, gerbe; Germain et frère, croix; M. et Mme C. N. A. Burrill, croix; Dominion Fire Ins. Coy., couronne; M. et Mme J. A. Lemire, Mme L. A. Nobert, M. et Mme Pierre Lapin, la famille Jos. Doyon, G. Cadoret, Centerville; M. et Mme J. E. Alain, Victoriaville; la famille Émile Boucher, la famille Éphrem Deshaie, Nap. Normand, M. et Mme Arthur Guilbert, Milles Héon, Mlle Beaudry, Victoriaville; Louis Léo Lefebvre, Lucien Blouin, M. et Mme J. Arthur Marchand, Mlle Philie et Mlle Estelle Aubin, la famille Olivier de Centerville, Mont. LeBaron, Leblanc, Montréal; M. et Mme J. M. Bureau, Shawinigan Falls, M. et Mme Victor Schelling, St-Pierre les Beccquets; Mlle Gabrielle Tremblay, Lac à la Tortue, Rogor Atteouther (Ottawa); Mlle (Mme) La famille Achille Poisson, Rivière Gentilly.

Télégrammes: J. Pierre Moreau, Corner Brook, N. F.; L. Beaudry, Gérant de Occidental Fire, Henri Bédard, Louisville; Mlle Gabrielle Spénard, Montréal; Mlle Gauthier, Hôpital Ste-Justine, Montréal; Paul Forest, Inspecteur de la Prévoyance, Montréal; M. et Mme J. M. Spénard, Montréal; Albert Malo, Gérant-Général de la Home Ins. Co., Montréal; J. L. Savard, Inspecteur de Northern Ass. Ass. Montréal; M. Bureau-Chef de la Prévoyance, Montréal; M. G. Gagné, Gérant-Général de la Prévoyance, Montréal; L. B. Leblanc, Assi-Gérant de la Prévoyance, Montréal; Nelson Chevrier, Inspecteur de la Vie, G. J. H. Lussier, la Prévoyance, Montréal; la famille G. E. Gendreau, Arthabaska; Mlle Marie St-Pierre, Arthabaska; la famille Albert Spénard, Rivière du Loup; J. Lucien Rochette, Shawinigan; M. M. Caillier, Contreleur; J. A. Bourgeois, Drummondville.

Lettres de Sympathies: Sœurs M. Basile, La Providence, Montréal; Rév. St-Genevieve, Trois-Rivières; R. Père Geo. Etienne Martel, O. M. S. Université d'Ottawa; Sr Marie des Cinq Plaies, Précieux Sang, Trois-Rivières; Mlle Albert Beauséjour, Arthabaska; Mlle Lucien Leblanc, Batiscaen; Rév. Sr Nobert, Nashua; Dr A. Acheppe, M. et Mme P. H. Gâté, Arthabaska; Sr Marie Emmanuel, Ursuline, Trois-Rivières; Sr Marie de la Victoire, Maitresse Générale Ursuline, Lionel Boissac, O. M. I. Ottawa; Yvette Héon, Arthabaska; Mlle L. G. Brodeur, Drummondville; R. P. Simon, O. P. M. Soré; M. et Mme H. Gagnant, Arthabaska; Mlle Sœur Hospitalières de St-Joseph, Arthabaska; M. L. Beaudry, Gérant de Occidental Fire Montréal; Sr Marie de Liosse, Ursuline, M. P. L. Toussaint, Arthabaska; Sr Marie de l'Eucharistie, Ursuline, Le Gault, Northwestern National Fire, Montréal; René Masse, Inspecteur de Liverpool & London & Globe; J. C. Gagné, Gérant de la Prévoyance, Trois-Rivières; H. Hurry, Gérant de Northern Ass. Co.; M. H. Labelle, Gérant de Royal Fire Ins. Co., Maurice Marcotte, Gérant de la Banque Canadienne Nationale; J. W. Bédard, Gérant de Globe & Rutgers, Fire, Montréal; Bertrand Hards, Gérant de Guardian Ass. Co., Montréal; J. H. Boire, Inspecteur de la Guardian Ass. Co., Montréal; Cleopâtre de Colombe, Conseil Mineur; T. V. Dépatie, Inspecteur Royal Fire Ins. Co., Montréal; Lewis Laing, Gérant de Liverpool & London & Globe; Lucien Vallée, Inspecteur de la London Corporation Fire, Montréal; Gilbert Levesque, Québec; Mme Maurice Pepin, Warwick; Mère du Bon Conseil, Ursuline, de Stanstead; Rosette E. Archambault, West Warwick, N. B.; L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska; Mlle Yvonne Bédard, Louisville; Paul Boucher, Ecr. N. P., Cap de la Madeleine P. Q.

Nouvelles de Victoriaville (De notre correspondant)

Mlle Eugénie Laglance est allée passer quelques jours chez des parents, à St-Laurent de l'Île d'Orléans.

Mme S. Lespérance est partie avec ses jeunes enfants pour une promenade chez sa mère, à Québec.

Mme Cyrille Lallier est allée visiter son fils, Henri, à Sherbrooke.

Mme Thibodeau, qui a passé quelque temps chez son père, M. Gédéon Perrault, est retournée à Trois-Rivières.

ASSURANCES: de toutes sortes, sur le feu, les maladies, accidents, vent, responsabilité de patrons, garantie, vie, loyers, les meilleures assurances. —M. et Mme Wilfrid Paris sont revenus, ces jours derniers, d'une promenade chez des parents à St-Pierre Baptiste.

Les élections municipales pour la paroisse ont eu lieu par acclamation, cette année, et ce sont MM. Eugène Nolin, des Pointes Beaudet, Fridolin Houle, du cinquième rang, et Odilace Provencher, des Pointes Provencher. C'est M. Joseph Boutet qui est le maire de la paroisse.

Les écoles du soir fonctionnent bien, et on nous en dit beaucoup de bien. Il y a plusieurs élèves qui travaillent avec intelligence pour acquérir des connaissances. Combien sont arrivés au sommet après avoir passé par les écoles du soir.

AVIS A NOS ABONNES

NOUS PRIONS INSTAMMENT NOS ABONNES QUI NOUS DOIVENT DES ARRERAGES DE VOULOIR BIEN S'ACQUITTER EN NOUS FAISANT TENIR LEURS REMISES PAR LA POSTE OU AUTREMENT, POUR CHACUN D'EUX, CES SOMMES SONT MINIMES, MAIS UNIES ELLES FORMENT UN MONTANT ASSEZ CONSIDÉRABLE DONT NOUS AVONS BESOIN. NOUS AVONS DEJA MIS EN COLLECTION QUELQUES COMPTES ET NOUS CONTINUERONS A EPURER NOS LIVRES EN CONFIAINT A NOS AVOCATS LE SOIN DE NOUS FAIRE PAYER PAR CEUX QUI RESTENT TROP LONGTEMPS SOURDS AUX DIVERS APPELS QUE NOUS LEUR AVONS DEJA FAITS.

Bécancour; Emile Thibodeau, Mme R. S. Cooke, Mme Chs Ed. Arpin, Montréal; Mme Jos. L. Durand, G. E. Malhot; Arthur Beaudry, M. et Mme G. Lanouette, Maurice Ryan, M. et Mme J. H. Charbonneau, M. et Mme Eléar Brunelle, Robert Poirier, N. P.; M. et Mme D. Leblanc, Gentilly, M. et Mme E. W. Morgan, la famille Adolphe Germain, M. et Mme Germain, M. et Mme Chs S. Burrill, Rév. Père F. X. Marcotte, O. M. I., Recteur de l'Université d'Ottawa, G. E. Gagné, Mlle Marie et Mlle Estelle Aubin, Mlle Geneviève, Mlle Louise, Mlle Yvonne, Mlle Alphonse Doré, Albert Paquin, Mlle Georgiana Aubry, M. et Mme H. Camirand, M. et Mme Donat Chagnon, M. et Mme J. A. Lemire, Mme L. A. Nobert, M. et Mme L. N. Jourdain, Mlle Rosa Rivard, Mlle Larue, Gérard Ryan, M. et Mme J. A. Godin, Mme Alfred Désy, Gérard Batiscaen, Warwick; Philippe Bédard, M. et Mme Pierre Lapin, la famille Jos. Doyon, G. Cadoret, Centerville; M. et Mme J. E. Alain, Victoriaville; la famille Émile Boucher, la famille Éphrem Deshaie, Nap. Normand, M. et Mme Arthur Guilbert, Milles Héon, Mlle Beaudry, Victoriaville; Louis Léo Lefebvre, Lucien Blouin, M. et Mme J. Arthur Marchand, Mlle Philie et Mlle Estelle Aubin, la famille Olivier de Centerville, Mont. LeBaron, Leblanc, Montréal; M. et Mme J. M. Bureau, Shawinigan Falls, M. et Mme Victor Schelling, St-Pierre les Beccquets; Mlle Gabrielle Tremblay, Lac à la Tortue, Rogor Atteouther (Ottawa); Mlle (Mme) La famille Achille Poisson, Rivière Gentilly.

Télégrammes: J. Pierre Moreau, Corner Brook, N. F.; L. Beaudry, Gérant de Occidental Fire, Henri Bédard, Louisville; Mlle Gabrielle Spénard, Montréal; Mlle Gauthier, Hôpital Ste-Justine, Montréal; Paul Forest, Inspecteur de la Prévoyance, Montréal; M. et Mme J. M. Spénard, Montréal; Albert Malo, Gérant-Général de la Home Ins. Co., Montréal; J. L. Savard, Inspecteur de Northern Ass. Ass. Montréal; M. Bureau-Chef de la Prévoyance, Montréal; M. G. Gagné, Gérant-Général de la Prévoyance, Montréal; L. B. Leblanc, Assi-Gérant de la Prévoyance, Montréal; Nelson Chevrier, Inspecteur de la Vie, G. J. H. Lussier, la Prévoyance, Montréal; la famille G. E. Gendreau, Arthabaska; Mlle Marie St-Pierre, Arthabaska; la famille Albert Spénard, Rivière du Loup; J. Lucien Rochette, Shawinigan; M. M. Caillier, Contreleur; J. A. Bourgeois, Drummondville.

Lettres de Sympathies: Sœurs M. Basile, La Providence, Montréal; Rév. St-Genevieve, Trois-Rivières; R. Père Geo. Etienne Martel, O. M. S. Université d'Ottawa; Sr Marie des Cinq Plaies, Précieux Sang, Trois-Rivières; Mlle Albert Beauséjour, Arthabaska; Mlle Lucien Leblanc, Batiscaen; Rév. Sr Nobert, Nashua; Dr A. Acheppe, M. et Mme P. H. Gâté, Arthabaska; Sr Marie Emmanuel, Ursuline, Trois-Rivières; Sr Marie de la Victoire, Maitresse Générale Ursuline, Lionel Boissac, O. M. I. Ottawa; Yvette Héon, Arthabaska; Mlle L. G. Brodeur, Drummondville; R. P. Simon, O. P. M. Soré; M. et Mme H. Gagnant, Arthabaska; Mlle Sœur Hospitalières de St-Joseph, Arthabaska; M. L. Beaudry, Gérant de Occidental Fire Montréal; Sr Marie de Liosse, Ursuline, M. P. L. Toussaint, Arthabaska; Sr Marie de l'Eucharistie, Ursuline, Le Gault, Northwestern National Fire, Montréal; René Masse, Inspecteur de Liverpool & London & Globe; J. C. Gagné, Gérant de la Prévoyance, Trois-Rivières; H. Hurry, Gérant de Northern Ass. Co.; M. H. Labelle, Gérant de Royal Fire Ins. Co., Maurice Marcotte, Gérant de la Banque Canadienne Nationale; J. W. Bédard, Gérant de Globe & Rutgers, Fire, Montréal; Bertrand Hards, Gérant de Guardian Ass. Co., Montréal; J. H. Boire, Inspecteur de la Guardian Ass. Co., Montréal; Cleopâtre de Colombe, Conseil Mineur; T. V. Dépatie, Inspecteur Royal Fire Ins. Co., Montréal; Lewis Laing, Gérant de Liverpool & London & Globe; Lucien Vallée, Inspecteur de la London Corporation Fire, Montréal; Gilbert Levesque, Québec; Mme Maurice Pepin, Warwick; Mère du Bon Conseil, Ursuline, de Stanstead; Rosette E. Archambault, West Warwick, N. B.; L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska; Mlle Yvonne Bédard, Louisville; Paul Boucher, Ecr. N. P., Cap de la Madeleine P. Q.

LA CLE D'OR

Paraîtra en février une nouvelle revue mensuelle illustrée de l'annonce sous le titre ci-dessus.

Cette revue traitera de la publicité sous toutes ses formes, publicité directe, publicité indirecte, étalages, promotions de ventes, étude et vulgarisation des meilleurs procédés. Elle sera indispensable à tout homme d'affaires qui veut suivre le progrès. Tous ceux qui se servent de journaux, de la circulaire, des catalogues, des vitrines pour annoncer leurs marchandises y trouveront des conseils, des idées nouvelles, des renseignements précieux, des suggestions importantes, car la revue sera dirigée par un groupe de publicistes du Canada et de l'étranger et renfermera en outre des articles et des modèles de nombreuses gravures, des modèles de vitrines, des modèles de dépliants, etc.

CHORALE DE VICTORIAVILLE

RESOLUTION

A une assemblée de la chorale, tenue le 17 janvier 1926, il a été résolu, sur proposition de M. Edmond Lambert, appuyée par le Dr Archambault, adoptée unanimement, que les plus sincères condoléances des membres de la Chorale de Victoriaville soient adressées à M. Éna Fréchette, un des membres de la Chorale, à l'occasion de la mort de sa regrettée mère, Mme Gédéon Fréchette, et que copie de la présente résolution soit envoyée à "L'Union des Cantons de l'Est" pour publication.

SEMINE CATHOLIQUE

Sous forme de Congrès, pour le retour des Nations et des Peuples et de l'Ordre Social tout entier à Dieu, à Jésus-Christ et à la Sainte Eglise.

Nous appelons l'attention sur le Congrès qui doit se tenir à Paris, salle d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, sous la Haute Présidence de S. E. le Cardinal Dubois.

Il est plus que temps que l'on envisage de face la situation actuelle. Le désordre devient, chaque jour, plus menaçant; la paix n'est pas rendue aux Nations. A d'aussi grands maux, il n'y a qu'un remède: le retour franc et loyal de tous les Pays et de toute Société à Jésus-Christ.

Puisse chacun le comprendre! Puisse chacun contribuer à l'œuvre de restauration de l'Ordre Social en Jésus-Christ!

La Ligue Apostolique, fondée et approuvée par les Papes Benoît XV

Secrétaire.

LETTRE DE REMERCIEMENT

Province de Québec, Municipalité de la paroisse de Ste-Victoire.

Assemblée générale du conseil de la municipalité tenue dans l'Hôtel de Ville, à Victoriaville, sous la Présidence de son Honneur M. le Maire Jos. Boutet. Sont présents MM. les Conseillers suivants: A. Blais, Jos. Anetel, W. Mercier, P. Courtois, V. Lajeunesse, Rosaire Blanchette.

Proposé par M. W. Mercier, secondé à l'unanimité, qu'une lettre de remerciement soit envoyée à M. J. N. Poirier, notaire, pour les services rendus à la paroisse de Sainte-Victoire durant son long séjour comme secrétaire de cette paroisse.

La Corporation de Ste-Victoire d'Arthabaska.

J. R. HOULE, Sec.-Trésorier.

TESTAMENT BIZARRE

Rome, 15.—Une cour de justice italienne s'occupe depuis quelques jours, d'une affaire curieuse. Il s'agit d'un testament bizarre, laissé par un habitant de la ville, nommé Pietro Sommaruga, et que ses héritiers attaquent. Voici la partie essentielle de ce testament:

"Je laisse à mon fils le plaisir de gagner sa vie. Pendant vingt-cinq ans, il croyait que ce plaisir était uniquement le mien; il se trompait.

"Je laisse à mon valet de chambre les vêtements qu'il a pu si méthodiquement me voler pendant plusieurs années, et mon manteau de fourrure qu'il portait pendant mon absence, croyant que je n'en savais rien.

"Je laisse à mon chauffeur mon automobile qu'il a fort détérioré. Je désire lui accorder la satisfaction de finir ce qu'il a commencé.

"Je laisse à mes amis le conseil de trouver quelqu'un pour prendre ma place dans leur société.

"Je laisse tout l'argent que je possède et toutes mes propriétés aux œuvres de bienfaisance, pour épargner ainsi à mes héritiers légitimes l'occasion de se disputer."

FEU MADAME PIERRE GAGNE

C'est avec chagrin que nous apprenons le décès de Mme Pierre Gagné, née Dulcie Croteau, à l'âge de 27 ans, survenu à Victoriaville le 12 janvier, après une courte maladie soufferte avec une grande résignation à la volonté de Dieu et muni de tous les secours de notre sainte religion.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux inconsolable, Pierre Gagné, 4 petits enfants en bas âge: Jean-Marie, André, Emilien et Renaud; son père et sa mère, M. et Mme J. O. Croteau; 3 sœurs, Mme Henri Bougie (Lucienne) Mme Vve A. Désilets, (Augustine) Mlle Cécile Croteau; 5 frères: Alcide, Henri et Gustave, de Victoriaville, Emile, de Québec, et Gilles, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 15 courant à 8 heures à l'église paroissiale. Le service fut chanté par M. l'abbé Antate, assisté de MM. les abbés Lavigne et Lauzière, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient ses quatre frères: Alcide, Emile, Gustave et Henri Croteau. Portait le aroix, son beau-frère, Israël Gagné, de Princeville.

Le deuil était conduit par son époux, M. Pierre Gagné, sa mère, Mme J. O. Croteau, de Victoriaville, ses sœurs, Mme Henri Bougie, de Ste-Elisabeth; Mme Vve A. Désilets, de Victoriaville; Mlle Cécile Croteau, son frère, Gilles, de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Henri Bougie, Mme Alcide Croteau, M. et Mme Jos. Gagné, de Victoriaville; M. Willie Gagné, Mme Israël Gagné, Mme J. Marcoux, M. et Mme J. Poliquin, de Princeville, Mme Alma Gagné, de St-Norbert; M. et Mme Danasse Gendreau, de St-Félix de Kingsey; ses oncles et tantes, Mme Edmond Croteau, M. et Mme Narcisse Noël; ses neveux et nièces, M. et Mme Anthony Marcoux, Mmes Marie-Ange, Estelle et Madeleine Croteau, Angéline et Marie-Ange Gagné, Thérèse et Clotilde Désilets, de Victoriaville; MM. Alfred et Hilaire Gagné, Mmes Maria et Bernadette Gagné, de Princeville; ses cousins et cousines, M. et Mme Lucien Croteau, M. M. et Mmes Lionel Bellumeur, Paul Emile Croteau, Fortunat Gagné, de Victoriaville; M. et Mmes Albert Gendreau, Emile Gagné, Victor Gagné, de St-Norbert; M. et Mme Frédéric Gagné, Mlle Rosa Emma Lapierre, Alphonse Croteau, Mlles Georgette et Françoise Croteau, d'Arthabaska; M. et Mme Adélaïde Larocque, de Tingwick, ami de la défunte; M. et Mme Jos. Bisson, M. et Mme Roméo Leblanc, Mme N. Belhumeur et son fils Ronald, Mme Henri Fournier, Mlles Alma et Alida Fournier, M. et Mme Deslauriers, Mme Georges Lecompte, M. et Mme Wilfrid Dumas, de Ste-Elisabeth, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Ce Dieu la reçoit dans son sein miséricordieux et lui donne le repos éternel.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée, à M. Pierre Gagné, nos profondes et sympathiques condoléances.

Plusieurs bouquets spirituels et offrandes de messes ont été offerts à la famille en deuil pour le repos de son âme.

R. I. P. UNE COUSINE.

M. Pierre Gagné remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit en assistant aux funérailles, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.

CHORALE DE VICTORIAVILLE

RESOLUTION

A une assemblée de la chorale, tenue le 17 janvier 1926, il a été résolu, sur proposition de M. Edmond Lambert, appuyée par le Dr Archambault, adoptée unanimement, que les plus sincères condoléances des membres de la Chorale de Victoriaville soient adressées à M. Éna Fréchette, un des membres de la Chorale, à l'occasion de la mort de sa regrettée mère, Mme Gédéon Fréchette, et que copie de la présente résolution soit envoyée à "L'Union des Cantons de l'Est" pour publication.

Puisse chacun le comprendre! Puisse chacun contribuer à l'œuvre de restauration de l'Ordre Social en Jésus-Christ!

La Ligue Apostolique, fondée et approuvée par les Papes Benoît XV

Secrétaire.

LETTRE DE REMERCIEMENT

Province de Québec, Municipalité de la paroisse de Ste-Victoire.

Assemblée générale du conseil de la municipalité tenue dans l'Hôtel de Ville, à Victoriaville, sous la Présidence de son Honneur M. le Maire Jos. Boutet. Sont présents MM. les Conseillers suivants: A. Blais, Jos. Anetel, W. Mercier, P. Courtois, V. Lajeunesse, Rosaire Blanchette.

Proposé par M. W. Mercier, secondé à l'unanimité, qu'une lettre de remerciement soit envoyée à M. J. N. Poirier, notaire, pour les services rendus à la paroisse de Sainte-Victoire durant son long séjour comme secrétaire de cette paroisse.

La Corporation de Ste-Victoire d'Arthabaska.

J. R. HOULE, Sec.-Trésorier.

TESTAMENT BIZARRE

Rome, 15.—Une cour de justice italienne s'occupe depuis quelques jours, d'une affaire curieuse. Il s'agit d'un testament bizarre, laissé par un habitant de la ville, nommé Pietro Sommaruga, et que ses héritiers attaquent. Voici la partie essentielle de ce testament:

"Je laisse à mon fils le plaisir de gagner sa vie. Pendant vingt-cinq ans, il croyait que ce plaisir était uniquement le mien; il se trompait.

"Je laisse à mon valet de chambre les vêtements qu'il a pu si méthodiquement me voler pendant plusieurs années, et mon manteau de fourrure qu'il portait pendant mon absence, croyant que je n'en savais rien.

"Je laisse à mon chauffeur mon automobile qu'il a fort détérioré. Je désire lui accorder la satisfaction de finir ce qu'il a commencé.

"Je laisse à mes amis le conseil de trouver quelqu'un pour prendre ma place dans leur société.

"Je laisse tout l'argent que je possède et toutes mes propriétés aux œuvres de bienfaisance, pour épargner ainsi à mes héritiers légitimes l'occasion de se disputer."

FEU MADAME PIERRE GAGNE

C'est avec chagrin que nous apprenons le décès de Mme Pierre Gagné, née Dulcie Croteau, à l'âge de 27 ans, survenu à Victoriaville le 12 janvier, après une courte maladie soufferte avec une grande résignation à la volonté de Dieu et muni de tous les secours de notre sainte religion.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux inconsolable, Pierre Gagné, 4 petits enfants en bas âge: Jean-Marie, André, Emilien et Renaud; son père et sa mère, M. et Mme J. O. Croteau; 3 sœurs, Mme Henri Bougie (Lucienne) Mme Vve A. Désilets, (Augustine) Mlle Cécile Croteau; 5 frères: Alcide, Henri et Gustave, de Victoriaville, Emile, de Québec, et Gilles, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 15 courant à 8 heures à l'église paroissiale. Le service fut chanté par M. l'abbé Antate, assisté de MM. les abbés Lavigne et Lauzière, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient ses quatre frères: Alcide, Emile, Gustave et Henri Croteau. Portait le aroix, son beau-frère, Israël Gagné, de Princeville.

Le deuil était conduit par son époux, M. Pierre Gagné, sa mère, Mme J. O. Croteau, de Victoriaville, ses sœurs, Mme Henri Bougie, de Ste-Elisabeth; Mme Vve A. Désilets, de Victoriaville; Mlle Cécile Croteau, son frère, Gilles, de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Henri Bougie, Mme Alcide Croteau, M. et Mme Jos. Gagné, de Victoriaville; M. Willie Gagné, Mme Israël Gagné, Mme J. Marcoux, M. et Mme J. Poliquin, de Princeville, Mme Alma Gagné, de St-Norbert; M. et Mme Danasse Gendreau, de St-Félix de Kingsey; ses oncles et tantes, Mme Edmond Croteau, M. et Mme Narcisse Noël; ses neveux et nièces, M. et Mme Anthony Marcoux, Mmes Marie-Ange, Estelle et Madeleine Croteau, Angéline et Marie-Ange Gagné, Thérèse et Clotilde Désilets, de Victoriaville; MM. Alfred et Hilaire Gagné, Mmes Maria et Bernadette Gagné, de Princeville; ses cousins et cousines, M. et Mme Lucien Croteau, M. M. et Mmes Lionel Bellumeur, Paul Emile Croteau, Fortunat Gagné, de Victoriaville; M. et Mmes Albert Gendreau, Emile Gagné, Victor Gagné, de St-Norbert; M. et Mme Frédéric Gagné, Mlle Rosa Emma Lapierre, Alphonse Croteau, Mlles Georgette et Françoise Croteau, d'Arthabaska; M. et Mme Adélaïde Larocque, de Tingwick, ami de la défunte; M. et Mme Jos. Bisson, M. et Mme Roméo Leblanc, Mme N. Belhumeur et son fils Ronald, Mme Henri Fournier, Mlles Alma et Alida Fournier, M. et Mme Deslauriers, Mme Georges Lecompte, M. et Mme Wilfrid Dumas, de Ste-Elisabeth, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Ce Dieu la reçoit dans son sein miséricordieux et lui donne le repos éternel.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée, à M. Pierre Gagné, nos profondes et sympathiques condoléances.

Plusieurs bouquets spirituels et offrandes de messes ont été offerts à la famille en deuil pour le repos de son âme.

R. I. P. UNE COUSINE.

M. Pierre Gagné remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit en assistant aux funérailles, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.

CHORALE DE VICTORIAVILLE

RESOLUTION

A une assemblée de la chorale, tenue le 17 janvier 1926, il a été résolu, sur proposition de M. Edmond Lambert, appuyée par le Dr Archambault, adoptée unanimement, que les plus sincères condoléances des membres de la Chorale de Victoriaville soient adressées à M. Éna Fréchette, un des membres de la Chorale, à l'occasion de la mort de sa regrettée mère, Mme Gédéon Fréchette, et que copie de la présente résolution soit envoyée à "L'Union des Cantons de l'Est" pour publication.

Puisse chacun le comprendre! Puisse chacun contribuer à l'œuvre de restauration de l'Ordre Social en Jésus-Christ!

La Ligue Apostolique, fondée et approuvée par les Papes Benoît XV

Secrétaire.

Une chose que les Maman Doivent Savoir. La valeur nutritive et reconstituante de notre Sirop de Maïs est reconnue par nombre de Médecins et de Diététistes. THE CANADA STARCH CO., LIMITED MONTREAL. EDWARDSBURG CROWN BRAND SIROP DE MAÏS



DÉVOUEMENT RECONNU EN HAUT LIEU

Le capitaine E.-J. Hailey, commandant de l'"Empress of Australia," paquebot du Pacifique Canadien en service sur l'océan Pacifique, entre Vancouver et les ports du Japon et de la Chine, a été avisé par le secrétaire d'Etat, lors de son dernier voyage au Canada, que le Roi Alphonse XIII d'Espagne, lui avait conféré la Croix de Première Classe de l'Ordre de la Bienfaisance, en reconnaissance de sa conduite héroïque lors du terrible tremblement de terre qui dévasta le Japon en septembre 192

Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

Un Cheval Attelé avec le Harnais Marque (Alligator)

Travaille plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

"ALLIGATOR"

on a su proportionner les différentes pièces qui les composent de manière à faciliter

LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la bouclerie, les coutures et es joints sont d'une solidité à toute épreuve.

C'est le Harnais par Excellence confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend pas plus cher que les autres. Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS

LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL

388, Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.
Près de la rue McGill

A VENDRE

La Maison de Laurier

A ARTHABASKA
est à vendre

C'est une excellente occasion d'acheter à la campagne une grande maison ayant tout le luxe et le confort des maisons de la ville.

Terrain spacieux, parterre et bocage, verger, garage et autres dépendances.

C'est dans cette maison que Laurier a passé 30 ans de sa vie. Prix très modéré et conditions faciles.

S'adresser à

C.-R. GARNEAU, notaire, Arthabaska.

ou à
Mme S. George Harvey,
367 Elm Ave Westmount,
Montréal, P. Q.

A VENDRE

Une bague saphir montée en or blanc. Prix \$15.00.

S'adresser à

Mme J. O. R. GUAY,
Victoriaville.

13 août—j. n. o.

LE SAMEDI

En vente, à 10 cents le numéro ou \$4.00 par an, chez tous les distributeurs ou chez les Editeurs-proprétaires, Poirier, Bessette et Cie, 131 rue Cadieux, Montréal.

Canada
Province de Québec } Cour Supérieure
District d'Arthabaska }
No 255

Los Curé et Marguilliers de l'Euvre & Fabrique de St-Frédéric de Drummondville, corporation diocésaine constituée suivant la loi et ayant son siège social dans la ville de Drummondville, district d'Arthabaska,

Demandaurs,
Foggy Brothers, de Lauzonville, district de Québec,

Défendeurs,
Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre dans le mois.

Arthabaska, 2 janvier 1926.
MARCEAU & PICHET, P. C. S.
Joseph Marior, Avt des demandeurs.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS GACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 26 février 1926, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route entre Plessisville et St-Ferdinand, à commencer le 1er avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Plessisville, St-Ferdinand, Ste-Sophie de Mégantic, Valenclenne et Woodside et au bureau de l'Administrateur du District Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur du District Postal,
QUEBEC, 12 janvier 1926.

STANNER GREEN,
Administrateur.

CANADIEN NATIONAL

Départ de Victoriaville

Trains pour Montréal:

2.01 A. M. tous les Jours

7.44 A. M. excepté le dimanche

3.00 P. M. excepté le dimanche.

Trains pour Richmond, Sherbrooke et

Pest: 6.19 P. M. excepté le dimanche.

Trains pour Québec:

3.50 A. M. tous les Jours

9.55 A. M. excepté le dimanche

12.12 P. M. excepté le dimanche.

Trains pour Princeville, Plessisville et

Lyster: 8.48 P. M. excepté le dimanche.

Trains pour Doucets Landing:

7.50 A. M. excepté le dimanche

1.45 P. M. excepté le dimanche.

Pour plus d'informations s'adresser à

M. A. Pelletier, agent, Victoriaville.

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIERE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Is. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaulé, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort.

LA BRASSERIE BOSWELL,
La première Brasserie au Canada,
Fondée en 1668.

TAPISSERIES TAPISSERIES

TOUJOURS DE GOUT!
TOUJOURS TRES PROFITABLES!

TOUJOURS EN MAGASIN!

Plafonds—Le plus grand assortiment de Moires, Blancs et Crèmes, aussi bien qu'autres patrons Crèmes, Tans, Gris, etc., qu'il y ait au Canada.

Dessins-Rayés—Pour Chambres à Coucher, Boudoirs et Salles à Manger—couleurs et effets tout à fait nouveaux.

Papiers-Unis—"Grass Cloth", "Weaves", "Mosaics", "Jaspers", "Textiles", etc., dans une grande variété de nuances.

Tapisseries—Nous avons toujours un grand choix de jolis dessins pour Boudoirs, Passages et Salles à Diner, dans ce genre de marchandises.

Certaines d'entre elles sont d'excellente valeur et à des prix très convenables.

Splendides Bordures Découpées et Bordures-bandes—Assortiment tout à fait complet pour aller avec papiers-rayés, unis, ou tapisseries.

Papiers-verniss—Notre sélection dans ce genre de papier est une des meilleures et des plus complètes que vous puissiez trouver.

En vente à "La Librairie de l'Union", Arthabaska, P. Q.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Politique, Arts, etc.
Directrice: Madame Huguenin (Madeleine).

Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous. En vente à La LIBRAIRIE DE L'UNION, Arthabaska, P. Q.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitrail, espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

CONVENTUM DES ANCIENS ELEVES DES FRERES DU SACRE-COEUR AU COLLEGE DE VICTORIAVILLE

Depuis quelques années les Frères du Sacré-Cœur ont fait de grandes améliorations à leur Collège de Victoriaville. Maintenant que les travaux sont finis, ils se proposent de convoquer tous leurs anciens élèves tant d'Arthabaska que de Victoriaville, pour la bénédiction de la nouvelle chapelle.

Cette cérémonie aura lieu pendant les vacances de 1926, à une date qui sera déterminée bientôt.

Les intéressés sont respectueusement priés de faire parvenir leur adresse actuelle au Rév. Frère Directeur, Collège du Sacré-Cœur, Victoriaville, P. Q.

LA CANDIDATURE DE L'HON. M. KING

L'honorable M. King se présentera dans un comté de la Saskatchewan, Prince-Albert, et y sera sûrement élu, peut-être par acclamation.

Il pourra ainsi reprendre son siège en Chambre et mettre fin aux attaques soi-disant "constitutionnelles" de l'opposition.

Le scrupule qui lui a fait attendre un verdict favorable du parlement avant de se porter candidat, n'a pas paru faire impression sur la mentalité conservatrice.

M. Meighen s'était montré moins délicat en 1921. Quoique son parti eût été écrasé et son gouvernement anéanti, il n'hésita pas par un truc de procédure, à créer une vacance et à se faufiler dans un comté à la première occasion.

La conduite de l'honorable Mackenzie King, quand elle sera jugée par l'histoire, paraîtra infiniment plus digne, plus respectueuse de l'opinion populaire.

Il n'a voulu s'imposer ni au parlement ni à son propre parti: il n'a voulu créer aucune vacance artificielle et commode.

Il a attendu que le parlement ait été convoqué et ait donné un vote de confiance. Il a attendu que les députés libéraux, réunis en caucus, l'aient de nouveau proclamé leur chef.

Il peut maintenant marcher la tête haute et se présenter dans l'un des nombreux comtés qui lui ont été offerts par la députation libérale.

Malgré les assauts conservateurs, son gouvernement conserve la confiance de la Chambre.

Et, dans quelques semaines au plus tard, l'honorable Mackenzie King, chef reconnu du parti libéral et premier ministre du Canada, reprendra son siège aux Communes.

M. FORKE PARLE

Ottawa, 15.—"Il nous faudra coopérer d'une façon ou de l'autre" a déclaré ce matin M. Robert Forke, leader progressiste, quand on lui demanda quelle était la position de son parti vis à vis du gouvernement.

"Nous ne pouvons rester sur la clôture et nous contenter de rendre jugement. Il nous faudra convenir d'aider au gouvernement à faire voter les projets de loi promis", ajouta-t-il, indiquant ainsi clairement que, par le vote d'hier soir, le parti progressiste avait assumé certaines responsabilités précises.

ILS VEULENT RETOURNER A L'ANCIEN REGIME

Se faisant l'interprète de l'opposition conservatrice de Québec, M. Arthur Plante, député de Beauharbour, a déclaré que le commerce des alcools devrait retourner aux marchands de gros.

Ce serait retourner à l'ancien régime des profiteurs, et enlever à la province des revenus qui servent à augmenter les octrois aux divers départements de l'administration.

Nous avons, depuis quelques années, un régime de tempérance mitigée, qui donne la plus entière satisfaction à tout le monde, qui a considérablement aidé la cause de la tempérance, et qui a assuré à la province un revenu important.

La loi des liqueurs a été souventes fois discutée par les membres de l'opposition, mais, le seul remède qu'ils aient trouvé, est simplement le retour à l'ancien régime qui donnait de si mauvais résultats.

Sous le régime actuel, la population est assurée d'avoir des liqueurs de toute première qualité et à des prix modérés, tandis que sous l'ancien, il arrivait, bien des fois, que l'on fut trompé.

Grâce au régime actuel, nous avons du diminuer graduellement

l'ivresse et la criminalité en notre ville, et généralement en notre province.

Cette loi a reçu de toutes les sommités religieuses l'approbation la plus cordiale; elle a également la sympathie de nos sociétés de tempérance.

Grâce aussi à cette loi proposée par l'honorable M. Taschereau si nous avons pu augmenter nos revenus et venir en aide à nos maisons d'éducation, etc.

La loi des liqueurs de la province a été imitée par quatre autres provinces du Canada: c'est déjà un témoignage en sa faveur, et il faut en tenir compte.

Nous devons féliciter le gouvernement de ce qu'il a accompli dans ce domaine.

Nous ne devons pas non plus oublier l'attitude que prennent les conservateurs, relativement au commerce des alcools: le retour à l'ancien régime ne serait qu'un encouragement aux abus que nous avons eus à déplorer, et cela priverait la province d'une source de revenus qui nous permet d'augmenter les subsides dont nous avons besoin.

DAVELUYVILLE

—Les conseillers élus pour la municipalité du village de Daveluyville sont MM. Donat Laroche, Olivier Joyal et Ernest Dennison; MM. Benjamin Vigneault, Frank Bourassa et Joseph Morin ont été élus conseillers pour la paroisse de Ste-Anne du Sault.

—La manufacture de mica de notre village a payé, en salaires, la somme de \$6195.00 durant l'année 1925.

M. Henri Gervais, de Ste-Françoise Romaine, en visite chez M. R. Mélangon.

—MM. Georges et Patrick Hélie ainsi que Miles Anna et Florida Hélie, de Holyoke, Mass., sont venus assister aux funérailles de leur sœur, Océline, décédée la semaine dernière.

—M. et Mme Donat Boucher sont revenus d'une promenade aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Donat Houle, Mlle Marie Anne Houle, de St-Rosaire, sont venus visiter leur oncle, M. Philippe Morrissette.

—M. et Mme Joseph Vigneault sont de retour d'une promenade à St-Célestin et St-Grégoire.

ST-NORBERT

—Le 4 février, M. Lucien Blais conduisait à l'autel Mlle Emélie Thérien. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Joyal, curé de la paroisse. Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—M. et Mme Edgar Allie et leur fille, de Québec, passent le temps des fêtes chez M. Hector Allie.

—M. Paul Allie, étudiant au séminaire de Nicolet, chez son père, M. Hector Allie.

—Mlle Augustine Drouin ainsi que M. Arthur Drouin, de Montréal, ont passé le temps des fêtes chez leur père, M. Narcisse Drouin.

—MM. Henri et Raoul Pruneau, de St-Rémi, chez M. Amélie Luneau.

—M. et Mme Freddy Corriveau, de Biddeford, Maine, chez les familles A. Luneau et A. Lavigne.

—M. et Mme A. Nault, qui étaient en visite chez M. P. Boulanger, sont repartis pour les Etats-Unis.

—M. et Mme Charles Paquet chez des parents à St-Agapit.

—M. et Mme Arthur Labbé se rendaient à Sherbrooke pour visiter quelques parents.

—MM. Henri, Lucien, Théodore Dumas ont passé le temps des fêtes chez leur père, M. Pierre Dumas.

—Mlle Cécile Gagné, de Victoriaville, ainsi que MM. R. et L. Bisson, de St-Rémi, chez M. Ludger Deshaies.

—Mlle Marie-Louise Brunelle, de Victoriaville, chez M. François Brunelle.

—M. et Mme Arthur Leblanc, de Richmond, chez M. Théophile Leblanc.

—MM. Alvary et Julien Tousignant chez leur mère, Mme Alfred Tousignant.

—Les conseillers élus sont comme suit:

Pour St-Norbert: MM. Adolphe Lafrance, Alfred Nadeau et Arthur St-Pierre.

Pour Chester Nord: MM. Ludger Poisson, Joseph Bernard et Alphonse Camiré.

Pour Chester Est: MM. Arthur Camiré, Narcisse Lemieux et Arthur Morin.

—Directeurs du Téléphone de St-Norbert sont: MM. Adolphe Lafrance, Wilfrid Luneau, Alphonse Fréchette, Napoléon Hamel.

Tous ont été élus par acclamation.



Découverte Scientifique AUX PERSONNES MALADIVES La merveille du Temps moderne

Femmes ou filles, demandez-moi mon merveilleux Elixir REFORMATEUR qui purifie et enrichit le sang. Chez l'homme, LE REGENERATEUR qui vous donnera la force et la santé, en vous purifiant le sang et l'enrichissant.

Veillez demander notre emplâtre merveilleuse pour mal de reins, chez femmes et hommes à 50 cts.

Après de longues années de recherches, le Professeur Sauvage COUCOUCHI A enfin réussi à trouver un remède, composé d'herbes et de plantes sauvages, capable d'amener un prompt soulagement à tous les maux, maladies extérieures dues à l'impureté du sang, telles que clous, abcès de toutes sortes, quels que soient les noms sous lesquels on les désigne, glandes tuberculeuses, eczéma, ménie la gangrène de vieux), fongues, mauvaises coupures, grosse (voire les ulcères cancéreux) et toute démangeaison, hémorroïdes, rhumatisme. Aussi maladies vénériennes de tous genres.

Vous qui souffrez, n'attendez pas à demain.....? Ecrivez-moi immédiatement, donnant tous les détails de votre maladie, et je vous enverrai aussitôt le prix du traitement QUI VOUS SAUVERA.

Je reçois tous les jours des quantités de lettres des gens qui y trouvent du soulagement en y prenant mes remèdes.

Un essai immédiatement vous convaincra.....? Toute correspondance strictement confidentielle.....? Veillez bien remarquer que les femmes ou filles qui sont atteintes de l'Anémie, Beaumal ou dérangement peuvent demander notre traitement qui représente une bagatelle par jour pour un mois.

Protégez votre argent en l'envoyant par lettre enregistrée ou mandat express ou money order. Dans ce cas, nous serons responsables, au cas de perte, de la marchandise qui vous sera expédiée. Nous pouvons retracer plus facilement par ces moyens, la marchandise ou l'argent.

Mes remèdes sont envoyés aux Etats-Unis. Dans le Canada ils sont envoyés franco.

Découpez notre annonce et conservez-la. Avec votre commande pour remède, nous vous enverrons un livre explicatif illustré gratis.

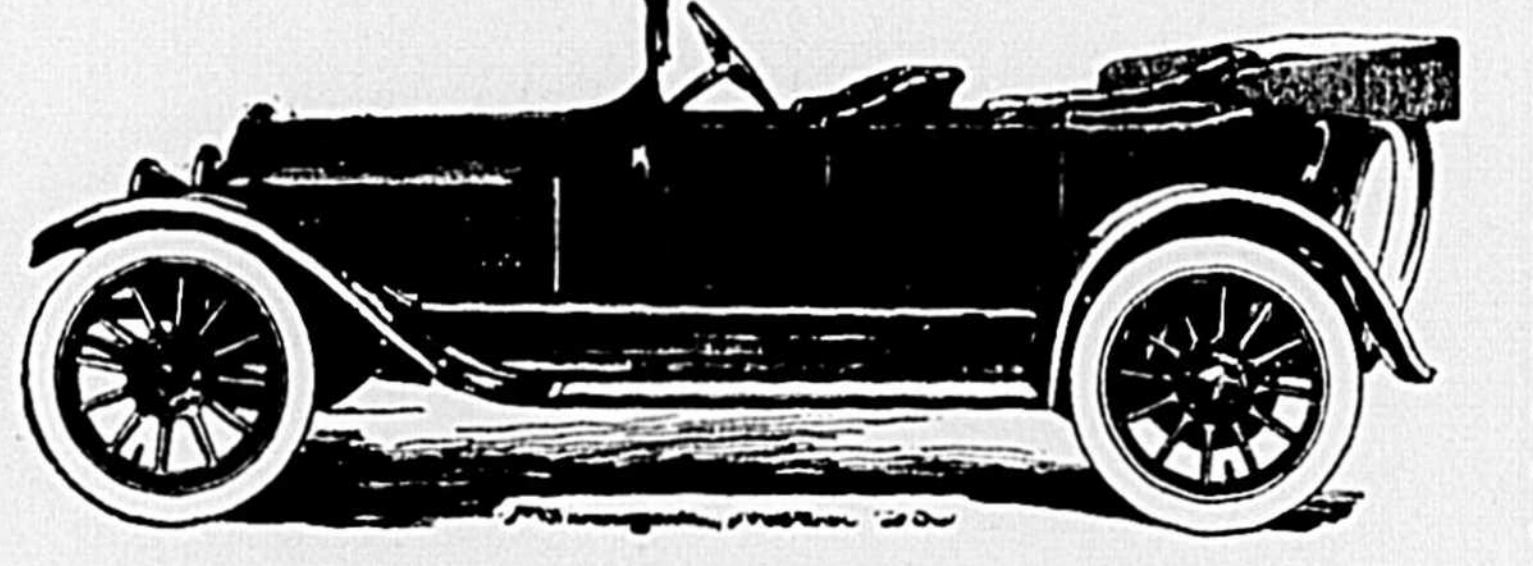
PROFESSEUR A. COUCOUCHI

MONUMENT, P. Q., CANADA.

BOITE 31 P. S.—Décrivez longuement les maux que vous ressentez. Dites-nous votre âge, votre pesanteur. Une réponse vous sera faite.

Toute consultation gratis, personnellement ou par écrit. "AUSSI SI VOUS VOULEZ VOUS FAIRE UN BON SCOTCH OU BRANDY A DOMICILE. ENVOYEZ-MOI 50 CENTS PAR MANDAT DE POSTE OU EN TIMBRES, VOUS RECEVREZ UN ECHANTILLON POUR LA PREPARATION, AINSI QUE LES RENSEIGNEMENTS, AFIN QUE VOUS AYEZ UN SUCCES, ET LE FAIRE VOUS-MEME."

J.-N. PARADIS PEINTRE VICTORIAVILLE, P. Q.



M. PARADIS annonce au Public en général qu'il vient de faire de grands agrandissements à son Atelier de Peinture et qu'il se chargera, comme par le passé du

Peinture de Voitures, Automobiles, etc.

Lavage des Automobiles Réparations des Pianos et des Meubles.

Ses Prix sont Bon Marché et son travail garanti de Première Classe

Une Visite vous convaincra

14 mai j. n. o. Tél. Local

POUR RECEVOIR LE

Calendrier de St-Joseph

Le plus beau et le plus complet des Calendriers religieux (en couleurs) publiés en Amérique

Découpez ce coupon et envoyez-le, avec 50 cts, au Couvent St-Joseph, 70, Chemin Ste-Foy, Québec.

Révérendes Soeurs,

Veillez trouver ci-inclus, 50 cts et m'expédier votre beau calendrier en 4 couleurs représentant la Sainte Famille à Bethléem.

Nom..... Adresse.....

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE

PRENANT EFFET LE 3 JANVIER 1926

RICHMOND-VICTORIAVILLE DOUCETS LANDING-QUEBEC

Le Train No. 117 quittant Québec à 7.25 A. M., excepté le dimanche, a été annulé.

Un nouveau Train, No. 119, quittera Québec à 3.14 P. M., excepté le dimanche, arrivant à Victoriaville à 6.19 P. M. et arrivant à Richmond à 7.25 P. M.

Le Train No. 121, excepté le dimanche, laissera Québec à 12.25 P. M. au lieu de 12.01 P. M., arrivant à Victoriaville à 3.00 P. M. et à Richmond à 4.05 P. M.

Un nouveau Train, No. 120, laissera Richmond à 8.50 A. M., excepté le dimanche, arrivant à Victoriaville à 9.55 A. M. et à Québec à 12.20 P. M.

Le Train No. 120 laissant Richmond à 9.30 P. M., excepté le dimanche, arrivant à Québec à 7.50 P. M. a été annulé.

Le Train No. 122, excepté le dimanche laissera Richmond à 7.40 P. M. au lieu de 7.10 P. M., arrivant à Victoriaville à 8.48 P. M. et à Lyster à 9.50 P. M.

Le Train No. 125, excepté le dimanche, laissera Victoriaville pour Doucets Landing à 1.45 P. M. au lieu de 2.55 P. M.

Le Train No. 126, excepté le dimanche, laissera Doucets Landing pour Victoriaville à 5.00 P. M. au lieu de 5.45 P. M.

Le Train No. 33 laissera Québec tous les jours à 11.30 P. M., arrivant à Victoriaville à 2.01 A. M.

Le Train No. 34 laissera Richmond à 2.40 A. M., arrivant à Victoriaville à 3.50 A. M. et à Québec à 7.10 A. M.

Pour autres informations s'adresser à l'Agent du Canadian National Railway.

M. A. PELLETIER

Victoriaville.

A VENDRE

Auto Chevrolet "Baby Grand" en parfait ordre à vendre ou à échanger pour un plus petit char. S'adresser à

Dr MASSICOTTE, Victoriaville

6 août—j. n. o.

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par les personnes qui les envoient. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.